



CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 8
SEPTEMBRE 2023

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr
Suivez-nous sur facebook :
MairieChateauArnouxSaintAuban

DÉPARTEMENT
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE
CHÂTEAU-ARNOUX
SAINT-AUBAN



INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFSTél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :
Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUESTél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends)Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportivesTél : 04 92 33 22 36

Affichage «sucettes»

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrantsTél : 04 92 33 20 01

Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement), 1^{er} et 2^e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCASTél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissementTél : 04 92 30 58 40

AstreinteTél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-ArnouxTél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France ServicesTél : 04 92 37 25 94

Agence postale communale.....Tél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : septembre 2023

Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé
sur du papier respectant la norme PEFC,
avec encres végétales

SOMMAIRE N° 8

VIE MUNICIPALE

Le budget communal 2023, zoom sur la taxe foncière5

La saison estivale au plan d'eau.....6

Bilan d'activité été 2023 du projet «lire au plan»5

Le complexe sportif fait peau neuve6

Pass'port 2023-20247

Chantons pour la paix !7

Soirée d'ouverture de la coupe du monde de rugby8

Fêtes votives : quel avenir ?.....8

La police municipale... à bicyclette9

Modification des horaires d'ouverture de la gendarmerie9

Pollution sonore : trouble de voisinage et nuisances9

Muscle ton téléthon 202310

Éco-rénovons !10

Coupe de pouce énergie de 250 €11

Petite ville de demain12

Signature de la convention ORT13

Du côté des commerces14

Programme leader 2023-202714

SCOT14

Plan Local d'Urbanisme de Château-Arnoux-Saint-Auban15

TRAVAUX :

Captage eau de source de Font-Robert16

Les illuminations de Noël 2023-2025 :

+ économies et + écologiques.....16

Carnejane17

ENVIRONNEMENT

Mortalités de tourterelles sur la commune18

Inventaire et inauguration du Refuge LPO

du Vallon du Barrasson18

Tabled'orientation de la colline Saint-Jean.....19

Réglementation sur taille des haies entretenir les plantations .19

Moustiques : un difficile équilibre20

L'ACTION SOCIALE

La cantine à 1 euro21

Tarifification CCAS à compter de septembre 202321

Contributions CCAS.....22

PIC et POK22

La fête du point rencontre23

La Marelle ça bouge24

SPORT ET ÉDUCATION

Rentrée des classes plus d'élèves que l'an dernier25

Savoir rouler à vélo25

CULTURE ET PATRIMOINE

Quand Bernar Venet avait 15 ans26

La fête de l'AMI du pain27

Balades et découverte28

Le petit Jarlaban

HISTOIRE LOCALE

Le stade grabinski, le gymnase et la piscine d'été29

VIE DES QUARTIERS

Quartier 1 -2 - 3 - 432

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations33

CNVV34

Joie et soleil.....34

La croix rouge35

La nuit des arts martiaux.....35

La populaire35

Mont et Tam Tam35

Randurance.....35

Tennis Club36

THÉÂTRE DURANCE

Une nouvelle saison et un label37

NOUVELLES DE L'AGGLO

Fête du vélo aux salettes.....38

Le deuxième âge du centre culturel.....39

Collecte des déchets le Val de Durance40

**René VILLARD,**

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubannaises,
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Les vacances estivales se terminent. J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter d'un moment de repos et de détente, alors que les conditions de travail, particulièrement pénibles cet été, ne sont pas sans effet sur l'organisme et l'espérance de vie en bonne santé.

C'est la rentrée des classes, moment important pour les familles et pour les enfants de tous âges, où l'on retrouve les copains, les nouveaux professeurs, les nouvelles classes.

Cette rentrée 2023-2024 est aussi celle de toutes les hausses de prix. Pour les fournitures scolaires, pour l'équipement et l'habillement, tout est plus difficile pour de nombreuses familles. Avec une augmentation de 10% sur l'électricité au mois d'août, les tarifs à la pompe qui augmentent tous les jours, les prix sur les produits de première nécessité qui s'enflamment, comment faire face alors que salaires et pensions ne suivent pas l'inflation ?

C'est en pensant à ces réalités de la vie quotidienne que la municipalité essaye de mettre en place des actions pour accompagner les plus défavorisés, comme nous nous y étions engagés depuis notre arrivée en 2020.

Pour cette rentrée des classes, nous avons une priorité : passer les repas de la cantine scolaire à 1€. C'est fait !

Avec mon adjointe aux affaires sociales Francine Obélisco, et l'ensemble des élu.e.s de la majorité, avec l'aide des services techniques de la mairie et du CCAS, nous sommes fiers que cette initiative voie le jour, dès cette année scolaire 2023/2024.

Et pour accompagner cette mesure sociale pour les familles, il faut également améliorer le temps de restauration scolaire.

Cela passe par le maintien de chaque écolier demi-pensionnaire sur place le temps des repas du midi. À terme, plus aucun enfant ne se déplacera pour prendre son repas à la cantine. C'est déjà le cas en cette rentrée pour les élèves de l'école Elise et Célestin Freinet. Et nous travaillons à la création d'un lieu de restauration sur l'école Edouard Manceau qui reçoit les tout petits. Ce sera moins de fatigue pour les enfants et pour le personnel, et du temps gagné pour le repos et la détente durant l'inter-classe.

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects : le contexte sanitaire et géopolitique international ; le défi climatique ; la flambée des prix... et la baisse inexorable des dotations aux collectivités locales. Chacun comprendra que rien ne nous a été épargné depuis notre arrivée en 2020.

Malgré les difficultés que nous rencontrons, nous essayons de vous apporter des éléments de bien-vivre sur notre commune de Château Arnoux Saint Auban.

Car la pratique de la ville ne se résume pas seulement à son environnement urbain et ses services. Elle est également animée par une riche vie culturelle, sportive et festive. Nous avons eu le plaisir d'organiser avec succès de nombreuses animations culturelles et festives dans nos quartiers. Je tiens à remercier la Présidente du comité des fêtes, Frédérique BARDIES et son équipe pour l'ensemble de leur travail pour animer notre ville.

Les projets en cours avancent : pôle enfance jeunesse, démarrage de la rénovation du gymnase. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration qu'ils soient privés ou communaux. Il est important pour notre Commune d'accueillir de nouvelles familles. Nous travaillons avec les autres communes et PAA et les services de l'État sur un dispositif pour réduire l'impact des moustiques. Après des années de péripéties, une bonne nouvelle, le camping des Salettes devrait ouvrir sa première tranche en juin 2024.

Pour terminer je renouvelle mon souhait que les incivilités cessent et que chacun comprenne que ce sont les habitants de la commune qui payent l'ensemble des dégradations commises. J'en appelle à la responsabilité de Chacune et Chacun.

Continuons de faire de Château Arnoux Saint Auban un lieu où il fait bon vivre.

Le Maire,
Conseiller départemental,
René VILLARD

BUDGET COMMUNAL 2023, ZOOM SUR LA TAXE FONCIÈRE

Durant le premier quadrimestre de cette année, lors de l'élaboration du budget communal, nous nous sommes beaucoup exprimés sur les orientations financières de la commune.

Quels projets d'investissements à réaliser, à prioriser (équipements et services publics, bâtiments, école, voirie...)?

Quelles seront les dépenses de personnels, les dépenses de gestion de nos services publics, d'entretien de notre patrimoine et de nos bâtiments, la subvention au CCAS ... ?

Quelles devront être les recettes communales pour équilibrer le budget ? Et au premier rang desquelles, la seule ressource principale sur laquelle la commune a le pouvoir d'agir et de délibérer à savoir : la TFB (taxe sur le foncier bâti) ?

Quelle sera la politique de l'Etat en matière de calcul des dotations globales de fonctionnement ? Rappelons qu'aujourd'hui notre commune, perçoit 700 000 € /an en moins par rapport à ce qu'elle percevait en 2013 !

Quelles seront les ressources fiscales directes (TFB) et indirectes (la CFE via PAA) du site industriel de Saint-Auban, largement amputées ces deux dernières décennies par la baisse de l'activité industrielle de ce site ?

L'objet de cet article est donc d'apporter à nouveau un éclairage sur l'augmentation de la TFB pour 2023, votée le 5 avril dernier.

1) La TFB augmente d'abord de 7,1 % par l'incidence de la revalorisation forfaitaire des bases des valeurs locatives cadastrales (2). Revalorisation indépendante de la volonté municipale.

2) La TFB augmente ensuite de 4,26 % par l'augmentation du taux du foncier bâti de 2 points qui passe de 46,88 % à 48,88 % soit + 4,26 % (3)

Dans le BM N°7 nous expliquions aussi que malgré nos efforts d'action sur les recettes et les dépenses, la commune ne parvient plus à dégager une épargne suffisamment positive pour développer nos équipements et financer nos investissements, qu'il est donc nécessaire de rétablir une solidité financière.

Deux études financières réalisées à notre arrivée en 2020, l'une conduite par la Direction Générale des Finances Publiques, l'autre par un consultant privé nous alertaient déjà sur la néces-



sité de préserver notre CAF (capacité d'autofinancement).

La décision d'augmentation, que nous savons difficile pour nombre de nos concitoyens, touchés par l'inflation, les coûts de l'énergie... vise cet objectif d'équilibre budgétaire suffisant, pour préserver nos services publics, les services à la population, l'aide au CCAS, aux associations...

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les informations sur la construction complexe, d'un budget communal, pour vous écouter, pour échanger.



Moyens de communication pour le budget communal 2023

- quatre pages dans le BM N° 7 et une lettre de Monsieur le Maire consacrées au budget,
- une réunion publique de présentation des orientations financières,
- une communication presse
- nombreuses réunions de travail, commissions des finances, conseils de majorité, d'adjoints et pour finir le débat et le vote du conseil municipal d'adoption du budget 2023, le 5 avril dernier



(1) la TFB est due par les propriétaires d'un bien immobilier au 1^{er} janvier (cas d'exonération ou de plafonnement selon le revenu fiscal de référence, se rapprocher de l'administration fiscale).

(2) bases décidées par l'Etat, cette augmentation est calculée à partir de l'indice des prix à la consommation, entre les mois de novembre 2021 et 2022, d'où le chiffre de 7,1%

(3) dans le BM N°7 à la page 5 nous produisons une simulation de l'incidence financière de l'augmentation de la TFB selon 3 types de maison.

Gérard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances

LA SAISON ESTIVALE AU PLAN D'EAU

Comme toutes les années, le plan d'eau a été mis en service en juin pour permettre aux enfants des écoles volontaires de la Commune de bénéficier de la natation scolaire.

Ce sont quelques 215 élèves de la maternelle au CM2 qui ont pu pratiquer « le savoir nager »

Compte tenu des créneaux disponibles, nous avons pu accueillir cette année 101 élèves de l'école de l'Escale.

La Municipalité se réjouit d'une saison qui s'est déroulée dans la sérénité sous la surveillance de nos trois maitres-nageurs.

Seul bémol, le 3^{ème} maitre-nageur a quitté ses fonc-

tions début juillet et de fait, nous avons eu certaines difficultés à pourvoir au remplacement de façon assidue. C'est pourquoi, nous avons été contraints, certains jours, de ne pas ouvrir, pour des raisons de sécurité, le toboggan qui nécessite une surveillance continue

Un grand merci à tous les agents qui ont permis d'assurer un fonctionnement optimal de ce plan d'eau, souvent seul espace de fraîcheur pour les usagers : équipe bâtiment des services techniques, agents de caisse et d'entretien, maitres-nageurs société de sécurité, gérant du snack sans oublier les services administratifs municipaux

Une nouveauté cette année sous l'impulsion de Geneviève Pelegrina, adjointe à la culture : des ateliers lecture pour petits et grands encadrés par la médiathèque et

l'association « l'entrée des artistes » qui ont obtenu un vif succès.

Bernard JULLIEN
Adjoint délégué au sport
et en lien avec les associations



BILAN D'ACTIVITÉ ÉTÉ 2023 DU PROJET « LIRE AU PLAN »

A l'initiative de la Mairie et l'atelier intergénérationnel et en partenariat avec la médiathèque, le projet « lire au plan d'eau » a été mis en place cet été tous les mercredis de 16h à 18h.

L'activité a bien marché pour une première.

Plus de 200 enfants et 25 adultes ont fréquenté l'atelier proposé gratuitement. Des transats pour les plus grands, des couvertures et coussins pour les enfants ainsi que tables et chaises ont été mis en place. Le tout dans une ambiance « farniente »

L'atelier a commencé avec de la lecture en libre-service pour enfants ou effectuée par une bénévole ou par la médiathèque au choix et feeling des tout petits.

Les adultes ont pu se détendre en lisant des magazines offerts par le salon de coiffure « Métamorphose » que nous remercions ou des journaux mis à disposition par la mairie.

Une activité marque-pages a été également proposée.

Puis petit à petit, les jeux ont été introduits. Même les mamans ont fini par laisser leur portable pour lire, papoter et même jouer...

« Un ado fin août qui a été parmi nous tous l'été, nous a avoué avoir fini un livre en entier pour la première fois pendant les vacances ! »

Ce fut notre plus belle récompense de l'entendre prononcer ces paroles.

Un grand merci à Angeline, Lucy pour l'atelier intergénérationnel et à Katia et Amandine de la médiathèque de Château Arnoux Saint Auban ainsi qu'à Cathy et Bernard et toute l'équipe du Conseil municipal, Bernard Jullien adjoint délégué au sport sans oublier Mr le Maire René Villard et les familles, d'avoir contribué à cette réussite.

Rdv l'été prochain au plan d'eau, en attendant nous vous souhaitons une belle rentrée à toutes et tous.

Geneviève Pelegrina adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine de la mairie de Château Arnoux Saint Auban

Renseignements sur activités intergénérationnelles
qui a démarré le 20/09
tous les mercredis de 14h à 16h au 06 13 39 53 04



LE COMPLEXE SPORTIF FAIT PEAU NEUVE

Le complexe sportif Grabinski a fait l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement conséquent pour le plus grand plaisir des habitants de la Commune et des pratiquants sportifs.

Après la réhabilitation de la nouvelle aire de jeux pour les enfants « José Carli » à l'automne 2021, la Rotonde a été entièrement reconstruite. Les travaux commencés en décembre 2021 se sont achevés au printemps 2023. Vestiaires, nouvelle chaufferie gaz, équipements sanitaires... .. tout a été repensé en conservant la forme historique de ce lieu. Ce sont quelques 537.500 € ht de travaux investis financés par l'Etat, et un fonds de concours de Provence Alpes Agglomération à hauteur de 58 %.

Le stade s'est vu doté d'abris de but et de touche pour une pratique du football améliorée pour petits et grands, d'autant que l'école de l'ESMD s'est vue récompensée en janvier dernier par le District des Alpes du Label Jeune Espoir décerné par la F.F.F. (cf bulletin municipal – avril 2023)

Le tennis n'a pas été oublié. Grâce à Monsieur Jean-Paul Giovannoni, généreux donateur, un 4^e court a été réalisé et une tribune a été construite.

Le terrain de volley a été remis en service après de nombreuses années laissé à l'abandon

Le Conseil de Quartier n° 4, sur l'impulsion de Audrey Fayet, vice-présidente, a participé, par son budget annuel à compléter cet espace convivial par la mise en place d'une table de tennis de table et d'un jeu de boules.

Le gymnase Grabinski va compléter ces aménagements prochainement. En effet, des travaux conséquents de rénovation énergétique et de réhabilitation intérieure vont être entrepris. Chauffage, panneaux photovoltaïques, sol, sanitaires... vont permettre d'avoir un gymnase opérationnel,

agréable et économe. Les travaux s'élèvent à 621.666 € ht, lesquels font l'objet d'un financement de l'Etat à hauteur de 71 %.

Un grand merci aux associations sportives qui ont bien voulu, pendant le temps des travaux, réorganiser leur pratique dans les autres locaux de la Commune.



Jullien Martellini, président de l'ESMD,
Isabelle Morineaud, Conseillère Départementale
Déléguée au sport
et René Villard, Maire et Conseiller Départemental



LE PASS SPORT

PASS'SPORT 2023-2024

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de

l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email est envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles.

Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50 € au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Un portail « Pass'Sport » est en ligne où vous pouvez trouver toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et depuis la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel

Plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

« CHANTONS POUR LA PAIX ! »

Le dimanche 2 juillet dernier, la salle des Fêtes avait fait le plein à l'occasion du concert intitulé « Chantons pour la Paix ». La commune, adhérente au mouvement « Communes pour la Paix » avait invité pour cela le Chœur du Pays de Forcalquier, dirigé par Marie-Lise FASSINO, avec pour direction de chœur Marie BEUNE et Claude MARTEL, bien connus à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN. Les nombreux mélomanes et militants pour la paix eurent le loisir, deux heures durant, d'apprécier l'originalité de ce programme, plus particulièrement Even du Shalom (nous vous annonçons la paix), El Condor Pasa (épopée d'une révolte des Incas exploités par les Yankees), Every Body Sing Freedom (chant gospel évoquant les rêves des esclaves déracinés), Hymne à l'Espoir (cantate pour la Paix entre Israéliens et Palestiniens), Ma Liberté de Georges Moustaki, Bella Ciao et son message « mort pour la liberté ».

« PAIX, ESPOIR et LIBERTE », tel fut donc le triptyque musical qui enthousiasma l'assemblée. A la fin du concert, Pierre REY Président du Chœur du Pays de Forcalquier remercia chaleureusement la Municipalité de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, et plus particulièrement le Maire René VILLARD et Jaque DALCANT, initiateur de cet émouvant moment culturel.

Jaque DALCANT
Conseiller municipal, délégué à la Vie démocratique participative et citoyenneté



SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Le coup d'envoi de la Coupe du Monde de rugby en France a eu lieu ce vendredi 8 septembre avec une affiche, et pas des moindres : la rencontre France - Nouvelle-Zélande.

Mieux qu'une soirée en solitaire sur son canapé, à l'initiative de la Municipalité, un écran géant a été installé sous les halles de Saint-Auban et c'est dans une belle ambiance que le public venu nombreux a pleinement vécu avec ferveur cet évènement. La cerise



sur le gâteau », la victoire bien méritée de nos bleus contre les All Blacks.

Le Comité des fêtes, 1 foodtruck et 1 camion de pizza ont assuré les boissons et la restauration.

Un grand merci au personnel communal et au Théâtre Durance sans qui cette soirée n'aurait pas été possible.

FÊTES VOTIVES : QUEL AVENIR ?

Comme toujours, le Comité des Fêtes s'est investi pleinement dans l'organisation des deux fêtes d'été dans la commune.

Fin juin d'abord à Château-Arnoux, la fête votive s'est ouverte dès le vendredi 23 juin avec une soirée dansante organisée par le Bar du lac. Puis à partir du samedi 24 juin, musique et fête foraine avec en clôture une animation pyrotechnique sur le parvis du château, ont enthousiasmé petits et grands. Un grand merci à tous pour avoir partagé ces 3 jours de joie et d'animations.

À Saint-Auban, les 18 équipes concurrentes lors du concours de boules du samedi après-midi ont assuré le succès de cette compétition. Merci à Virginie pour son organisation impeccable.

Hélas les deux bals proposés en soirée ont été plus clairsemés, malgré le succès incontestable du feu d'artifice qui a rassemblé plus de 300 personnes le lundi soir. L'absence quasi-totale de forains

à Saint-Auban a certainement contribué à limiter la participation de la population au rassemblement festif autour de la place Péchiney.

Fort de cette expérience, le Comité des fêtes s'interroge sur le maintien de cette deuxième fête estivale sur Saint-Auban, boudée par les habitants, et qui fait doublon après celle de Château-Arnoux. Les moyens actuellement consacrés à ces deux lieux de fête pourraient être essentiellement consacrés à une seule initiative, avec des animations sur Château-Arnoux et des feux d'artifice maintenus à Saint-Auban.

Les bénévoles du Comité des fêtes vont poursuivre leur réflexion en cette fin d'été, tout en se consacrant à de nouvelles animations, tout au long de cette nouvelle saison, que nous vous souhaitons belle et ensoleillée.

Frédérique BARDIÈS
Conseillère municipale déléguée
au commerce local, commerce
forain et fêtes votives



LA POLICE MUNICIPALE... À BICYCLETTE

Vous avez certainement croisé nos policiers municipaux Lucille SMADI et Stéphane MASSE sur leur superbe machine. Ils sont dotés, depuis le début de l'été, de VAE (Vélos à Assistance Électrique) à forte autonomie et de fabrication française, acquis auprès de « Station Bee's » le magasin dédié au vélo installé sur la place du Commerce.

Avec leur machine tous terrains, Lucille et Stéphane sont capables de se déplacer rapidement dans les moindres recoins de notre commune, notamment les voies étroites, ou les pistes peu accessibles aux véhicules à 4 roues.

Juchés sur leur vélo, nos deux policiers sont ainsi plus visibles et plus proches des administrés, qualités essentielles de notre police municipale de proximité.



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE

A partir du 11 septembre 2023, les horaires d'ouverture des brigades qui composent la communauté de brigades de LES MEES sont :

* BP CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN :

Ouverture du lundi au vendredi de 08 h à 12 h, samedi de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h et le dimanche de 09 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Tél. 04.92.64.00.02 ou 17

* BP LES MEES :

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, jours fériés de 15 h à 18 h.

Tél. 04.92.34.03.54 ou 17



POLLUTION SONORE : TROUBLE DE VOISINAGE ET NUISANCES

Compte tenu des réclamations formulées en Mairie concernant les nuisances sonores de voisinage, il nous a semblé opportun de rappeler la réglementation en vigueur.

L'arrêté préfectoral n°2001-1470 relatif à la lutte contre les nuisances sonores décrit les règles de vie en commun à respecter dans de nombreux domaines.

Il fixe également les heures et jours des activités non professionnelles.

ARTICLE 7 : Tous travaux (outre ceux définis par l'article 5) effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la

voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- Du lundi au samedi inclus de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.
- Les dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.

Travaux le dimanche : que dit la loi ?

L'article R-1336-5 du Code de la santé publique indique qu'"aucun bruit (...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage".

Ainsi, le Conseil National du Bruit, précise que des travaux "légers" peuvent être effectués le dimanche, mais les travaux "lourds" ne doivent pas avoir lieu le dimanche ou les jours fériés.

ARTICLE 9 : Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Il est rappelé qu'afin de préserver la quiétude de toute la population, M. Le Maire a pris le 4 avril 2022, un arrêté municipal permettant de sanctionner les propriétaires de chiens aux aboiements trop intempestifs. La tranquillité publique se doit d'être respectée.

Nous faisons appel au bon sens de chacun pour que tous les quartiers retrouvent la sérénité méritée et attendue.

René VILLARD
Maire de Château-Arnoix-Saint-Auban
Conseiller départemental
2ème Vice-président Provence Alpes-
Agglomération délégué aux déchets

MUSCLE TON TÉLÉTHON 2023



J'AI FAIT UN RÊVE !

Que notre engagement autour d'une cause aussi symbolique que le TÉLÉTHON, avec nos différences qui sont autant de richesses, constituant une force, permettrait d'imaginer entrevoir, peut-être qu'un jour réellement le "Vivre Ensemble" ne resterait pas qu'une réflexion, mais finalement s'imposerait naturellement comme une évidence.

RÊVONS ENSEMBLE !

Et faisons collectivement que cela soit enfin une réalité, faisons en sorte que toutes et tous, nous nous retrouvions, nous nous rencontrions, apprenions à nous connaître et nous reconnaître toutes et tous en tant que citoyen/nes à part entière, en s'acceptant avec nos différences.

AU SEIN DE NOTRE CITÉ
Du vendredi 13 au lundi 16 octobre 2023
MUSCLE ton TÉLÉTHON

L'année dernière, timidement, nous avons « improvisé » (avec quand même une sérieuse organisation), un TÉLÉTHON sur notre Commune, qui depuis de nombreuses années n'avait plus eu lieu.

Malgré le froid, la pluie toujours dans la bonne humeur et un esprit camaradesque, sans oublier l'aide des services de la Mairie et de notre Maire, malgré les hasards de l'improvisation et surtout grâce à tous nos bénévoles, l'ESAT,

artisans et commerçant/es qui ont répondu présents nous avons alors réalisé une collecte entre la tombola, les ventes et dons directs de 649€ au bénéfice du TÉLÉTHON.

Motivés par ce résultat de décembre 2022, cette année MUSCLE TON TÉLÉTHON aura lieu au sein de notre Cité à Saint-Auban, du 13 au 16 octobre 2023, dans le but principal, de collecter un maximum de dons à reverser à AFM - TÉLÉTHON pour permettre de faire avancer la recherche médicale, mais également de défendre les droits des malades, faire progresser la citoyenneté des personnes en situation de handicap et faire reconnaître les maladies rares.

Plusieurs animations sont prévues; animations sportives, ateliers créatifs, jeux pour les petits et grands, stands de vente d'objets, jus de fruits (ESAT), pâtisseries orientales, bugnes et crêpes et bien d'autres activités....

Participent à cet événement de nombreuses associations, artisans, particuliers ... Trop nombreux, je ne peux donc pas les citer dans cet article, mais ils seront toutes et tous nommés sur nos supports publicitaires.

Mon souhait autour de cet événement solidaire, est surtout de se faire croiser différents publics en situation de handicap visible ou invisible, avec des personnes valides, de tout âge, de tout horizon, car je suis convaincue que si on se voit, se rencontre, se parle, œuvre ensemble pour des causes communes, des intérêts communs on pourra alors imaginer, peut-être qu'un jour enfin et réellement "VIVRE ENSEMBLE".

La Conseillère Municipale au Handicap
Mme TOUMANI Soréa

ÉCO-RÉNOVONS !

Venez découvrir le programme Éco-Rénovons ainsi que les enjeux de la rénovation énergétique ET ECOLOGIQUE pour des logements plus économes et confortables.

Pour ce faire, une rencontre avec nos partenaires est organisée à la SALLE DES FÊTES DE CHÂTEAU ARNOUX

Le MARDI 17 OCTOBRE 2023 A 18H30 !

Éco-Rénovons est un programme qui vise la rénovation énergétique et environnementale des logements PRIVÉS ET EN COPROPRIÉTÉ afin de réaliser des économies mais également améliorer son confort aussi bien l'été que l'hiver.

Pourquoi s'engager ?

- Améliorer les logements pour le confort de leurs occupant(es), été comme hiver, en rénovant VOTRE HABITATION.
- Réduire les factures d'énergie.
- Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique.
- Répondre aux enjeux et obligations législatifs en termes de niveau de performance des logements.

Quels avantages pour les propriétaires ?

- Un accompagnement personnalisé et gratuit pour la rénovation d'HABITAT par des conseiller(ères) spécialisés

qui VOUS DIRONT SUR PLACE SI VOUS ETES ÉLIGIBLES AUX AIDES DE L'ÉTAT, quelles solutions pour remplacer vos chaudières fuel et gaz par l'installation d'une pompe à chaleur et isolation des combles des sous-sols.

- Installations de ballons thermo dynamiques solaires, panneaux solaires et isolation thermique des murs par l'extérieur.

Comment s'engager ?

- Testez votre éligibilité sur place grâce à nos conseillers présents sur place.
- Repartez avec une proposition de travaux réalisés par une société de la région.

A l'issue de cette réunion un pot de l'amitié sera offert.

En partenariat avec :

- Elio conseil • Total Energie • Lelconsulting 04

Stéphane FAYET
Conseiller municipal, délégué à l'économie d'énergie

Guillaume JULIEN
Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme au foncier
et au cadre de vie

COUP DE POUCE ÉNERGIE DE 250 €



TOUTES LES INFOS

COMMENT EN BÉNÉFICIER

Où faire la demande ?

La Région Sud a confié l'analyse de l'éligibilité et le paiement à l'Agence de Service et de Paiement (ASP). Pour faire une demande en ligne, il conviendra de se rendre sur le site de l'ASP ou sur le site Région (rubrique « mes aides »)

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/coup-de-pouce-energie-de-250eur>

Aucune demande papier ne sera acceptée.

QUELLES SONT LES PIÈCES ATTENDUES ?

- Un justificatif d'identité : CNI, passeport ou titre de séjour valable (sauf si le demandeur se connecte via France Connect)
- Un avis d'imposition le plus récent au nom du demandeur,
- Seront attendus l'avis d'imposition 2022 sur revenus 2021 ou l'avis d'imposition 2023 sur revenus 2022.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'énergie, facture d'eau, facture d'assurance habitation, facture de téléphone) au nom du demandeur et avec une adresse en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A noter que les RIB étrangers ne sont pas acceptés et que le nom du demandeur doit se retrouver sur l'ensemble des

pièces justificatives fournies. Le virement sera effectué au nom du demandeur.

QUELS SONT LES DELAIS DU DISPOSITIF ?

Ce dispositif sera ouvert dès le 19 septembre et les demandes pourront être déposées jusqu'au 22 novembre 2023 permettant un versement des aides avant le 31 décembre 2023.

Seules les demandes complètes dans les temps impartis et sous-réserve de la disponibilité budgétaire pourront aboutir.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Cette aide s'adresse aux ménages habitant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour être éligibles, les bénéficiaires doivent disposer d'un revenu fiscal de référence 2022 ou 2023, inférieur ou égal à 60% du revenu régional médian*, soit 60% de 22 070 € pour une personne célibataire sans enfant.

Les foyers dont les enfants mineurs sont en résidence alternée verront leur plafond diminué de 1986,30 € par enfant.

L'aide énergie de la région Sud est une démarche indépendante des chèques énergie distribués à l'échelle nationale. Ces aides peuvent donc se cumuler.

Composition du foyer (en couple)	Composition du foyer (personne seule)	Plafond des ressources à ne pas dépasser
	Personne seule	13 242,00 €
	Personne seule avec 1 enfant mineur en garde alternée	16 552,50 €
Couple	Personne seule avec 1 enfant	19 863,00 €
Couple avec 1 enfant	Personne seule avec 2 enfants	23 835,60 €
Couple avec 2 enfants	Personne seule avec 3 enfants	27 808,20 €
Couple avec 3 enfants	Personne seule avec 4 enfants	31 780,80 €
Couple avec 4 enfants	Personne seule avec 5 enfants	35 753,40 €
Couple avec 5 enfants	Personne seule avec 6 enfants	39 726,00 €
Couple avec 6 enfants	Personne seule avec 7 enfants	43 698,60 €
Couple avec 7 enfants	Personne seule avec 8 enfants	47 671,20 €
Couple avec 8 enfants	Personne seule avec 9 enfants	51 643,80 €
Couple avec 9 enfants	Personne seule avec 10 enfants	55 616,40 €
		+ 3 972,60 € /enfant

PETITES VILLES DE DEMAIN

Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban. « Rendre attractifs les centres bourgs via la réhabilitation et la restructuration de l'habitat »

Les élus de la majorité ont proposé à l'ensemble du Conseil Municipal de saisir l'opportunité du programme national « Petites Villes de Demain » afin de redonner à la commune toute l'attractivité qu'elle mérite.

Le lancement de l'OPAH-RU s'inscrit pleinement dans ce programme.

Aussi, au regard des évolutions démographiques et sociétales, la commune veut répondre aux besoins des habitants, que ce soit en augmentant le nombre de logements, en créant des logements adaptés aux personnes âgées ou encore en permettant d'améliorer des logements existants situés notamment dans les deux cœurs de la commune afin de leur redonner une attractivité.

La commune de Château-Arnoux-Saint-Auban, l'État, l'Anah, la Région et le Département des Alpes de Haute-Provence décident de réaliser une opération programmée d'amélioration de l'habitat à volet Renouvellement Urbain, pour une durée de 5 ans.

Les objectifs globaux de cette opération sont de réhabiliter au moins 130 logements.

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'OPAH-RU SONT LES SUIVANTS :

- Améliorer les conditions de vie des ménages occupants (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie) via des aides à la réhabilitation des logements en matière d'habitabilité, de décence, de réduction des dépenses énergétiques et d'amélioration thermique, ainsi que d'adaptation du parc au vieillissement et au handicap et la lutte contre l'habitat indigne.
- Renforcer l'attractivité des cœurs de ville et réduire la vacance.
- L'incitation à la rénovation privée des immeubles et logements (propriétaires-bailleurs, propriétaires de logements vacants, propriétaires occupants et copropriétaires).
- Accompagner la transformation urbaine de la commune et préserver le patrimoine.

L'OPAH-RU permettra aux propriétaires et copropriétaires privés d'obtenir un accompagnement ainsi que des subventions pour leurs projets de travaux, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs :

- Des aides sont calculées selon les revenus du ménage et l'état du logement ;

- Des primes supplémentaires encouragent et soutiennent les projets ambitieux et performants ;
- Une défiscalisation est possible sur les revenus locatifs ;
- Le Dispositif Denormandie applicable permet une réduction d'impôt sur une opération « achat – travaux » ...

NB : L'éligibilité et les conditions seront étudiées au cas par cas par l'équipe chargée de l'animation de l'OPAH-RU. De plus, la commune met en place des subventions complémentaires pour faciliter l'atteinte des objectifs.

LE PÉRIMÈTRE DE L'OPAH-RU

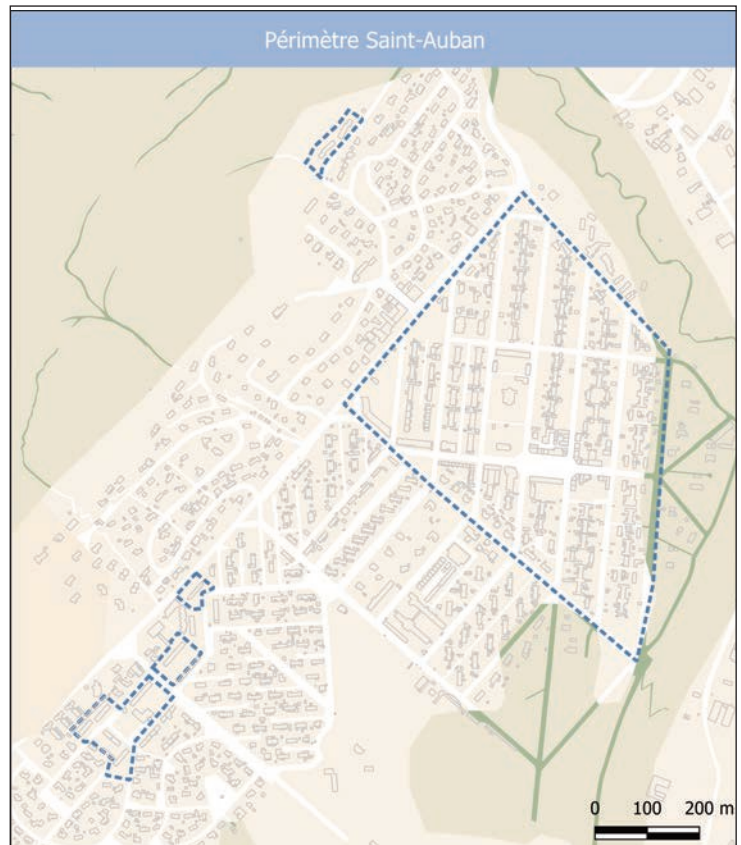
Les deux cœurs de ville de la commune sont dans le périmètre de l'ORT et dans celui de l'OPAH.

En réhabilitant des logements, en remettant sur le marché des logements vacants, en améliorant l'apparence de certains immeubles avec le ravalement de façade, l'OPAH-RU permettra de renforcer l'attractivité des deux centres.

LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL SUR 5 ANS :

	Aides aux travaux				Aides à l'ingénierie	
	Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs	Copropriétés	Aides complémentaires	Part fixe	Part variable
ANAH	398 500 €	601 500 €	555 000 €		138 600 €	39 360 €
Ville	72 000 €	111 750 €	36 000 €	155 000 €	49 240 €	
Région	93 000 €	105 500 €	18 000 €			
Département					30 000 €	
CAF					20 000 €	
Total par type	563 500 €	818 750 €	609 000 €	155 000 €	237840 €	39 360 €
Total par aides	2 146 250 €				277 200 €	
Total général	2 423 450 €					

A titre d'exemple, pour une rénovation d'un logement en grande dégradation de 40 m² en copropriété justifiant d'un gain énergétique de 42%, d'un montant de 48.340 € TTC, un ménage à revenu très modeste pourrait bénéficier de 41.856 € d'aide pour un reste à charge de 6.484 €.



Une communication plus complète intégrant les horaires et lieux de permanence de l'équipe animation sera diffusée très prochainement par une lettre du Maire dédiée

SIGNATURE DE LA CONVENTION ORT

La commune de Château-Arnoux-Saint-Auban s'est engagée dans l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Monsieur le Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban René Villard a signé la convention ORT en partenariat avec Provence Alpes Agglomération, le Conseil départemental et l'Etat.

En présence de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence Marc Chappuis, Madame la présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence Eliane Bareille, Madame la Présidente de Provence Alpes Agglomération Patricia Granet, et Monsieur le Maire de Seyne Laurent Pascal,

Déjà engagés dans le programme « Petites Villes de Demain », ce nouvel outil de revitalisation vient renforcer notre dynamique sur Château-Arnoux-Saint-Auban notamment dans la rénovation de notre parc de logement mais aussi de nos locaux commerciaux et artisanaux pour améliorer le cadre de vie et les services.

Les avantages juridiques et fiscaux qu'apportent cette opération sont essentiels, pour nous aider à mieux maîtriser le foncier et l'attractivité commerciale mais aussi pour les particuliers qui seront encouragés et aidés pour engager des réhabilitations dans des logements anciens avec la possibilité d'actionner le dispositif dit « Denormandie » avec la réduction d'impôt sur le revenu jusqu'à 21% pour des travaux en acquisition-location.

La signature de cette convention, c'est l'officialisation du soutien des partenaires signataires pour la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban dans toutes ses actions à venir notamment au travers de :

- L'amélioration du cadre de vie avec la mise en œuvre de l'OPAH-RU et la requalification des quartiers et des places ;

- L'attractivité économique avec le développement de la plateforme industrielle ;
- Le maintien et la qualité des services avec la création du pôle Enfance Jeunesse, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;
- La valorisation du patrimoine par la réhabilitation du Châlet Prouvé et des Halles de Saint-Auban ;
- La transition vers plus de mobilité douce avec la traversée du Barrasson ;

Des projets essentiels pour revitaliser nos centres et réanimer nos cœurs de ville.



DU CÔTÉ DES COMMERCES

Deux nouveaux commerces se sont installés sur notre commune.

Un tatoueur au Centre commercial Saint Jean

CTP (CASA TATOO PIERCING)
06 62 80 61 97



Un food truck
"CHEZ LAURETTE",

installé en face le magasin Bibal au bord de la nationale ouvert du lundi au vendredi tous les midis.



A partir du 1^{er} octobre prochain, **PIAZZA** pizza revient à Saint Auban en face le tabac pour le plus grand plaisir de nos habitants.

Bonne rentrée à tous.



« Dans le cadre de l'avancement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Provence-Alpes Agglomération, une réunion publique va se tenir à Châteaux-Arnoux

Acteur socio-économique ou simple citoyen du territoire, vous souhaitez œuvrer à son développement ? Intégrez le Comité de Programmation LEADER en charge de sélectionner les futurs projets locaux !

PROGRAMME LEADER 2023-2027 REJOIGNEZ-NOUS !

Réunions publiques du 11 septembre au 11 octobre



REGION
SUD
ALPES DE HAUTE
PROVENCE
L'Europe investit dans les zones rurales

le mercredi 11 octobre à 18h00 à la salle Joie et Soleil (5 avenue René Piaton) à Château-Arnoux-Saint-Auban

pour présenter le diagnostic de territoire et le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Cette rencontre ouverte aux habitants et aux acteurs du territoire est l'occasion de venir s'informer sur l'avancée de cette démarche, de dialoguer avec le Bureau d'étude et les élus et de contribuer à la réalisation de ce document de planification. »

Pour rappel, le SCOT définit la politique d'aménagement du territoire à l'échelle des 46 communes de l'agglomération pour les 20 prochaines années sur toutes les thématiques de l'urbanisme (démographie, logement, développement économique, transition énergétique, mobilités etc). Certaines recommandations et prescriptions du Schéma seront ensuite déclinées par les communes dans leur document d'urbanisme (PLU) et s'imposeront donc aux autorisations d'urbanisme des particuliers (permis de construire etc).

Plan Local d'Urbanisme de Château-Arnoux-Saint-Auban

La révision du PLU, pourquoi ?

Le PLU en vigueur, approuvé en 2018, ne constitue plus le document de projet et d'organisation de l'espace permettant de répondre aux enjeux actuels de notre commune en matière d'urbanisme.

La révision du PLU va permettre à la commune d'aménager dans les meilleures conditions possibles son territoire en fonction des besoins de la population, de préserver et de mettre en valeur ses ressources, son environnement et son cadre de vie, mais aussi de faciliter l'accès au logement. Ce dernier objectif est prioritaire par la municipalité. La révision du PLU va permettre de « débloquer » les conditions d'urbanisation des principaux secteurs de projet tout en encadrant leur développement dans un souci d'intérêt général.



Du diagnostic de territoire... au projet communal.

La première phase de diagnostic réalisée durant le second trimestre 2022 a permis de réaffirmer les enjeux communaux. Le diagnostic explique les principales caractéristiques, les principaux atouts et dysfonctionnements du territoire communal, dans les différents domaines qui conditionnent son cadre de vie et son environnement.

Il s'agit ainsi d'un document qui, bien que ne recherchant pas l'exhaustivité, traite de nombreux domaines qui influent directement sur le développement du territoire communal et qui répondent au cadre réglementaire défini par le code de l'Urbanisme.

Le premier semestre 2023 a été consacré à la définition du projet communal. La réflexion de l'équipe municipale a notamment porté sur l'objectif démographique à horizon PLU, l'offre en logements, les secteurs de développement urbain prioritaires, la préservation du cadre de vie...

Le projet communal doit prendre en compte, à la fois un cadre réglementaire de plus en plus contraignant (lié à la prise en compte des exigences de la loi Climat et Résilience), et les démarches supracommunales telles que le SCOT Provence Alpes Agglomération en cours d'élaboration.



Le PLU, parlons-en

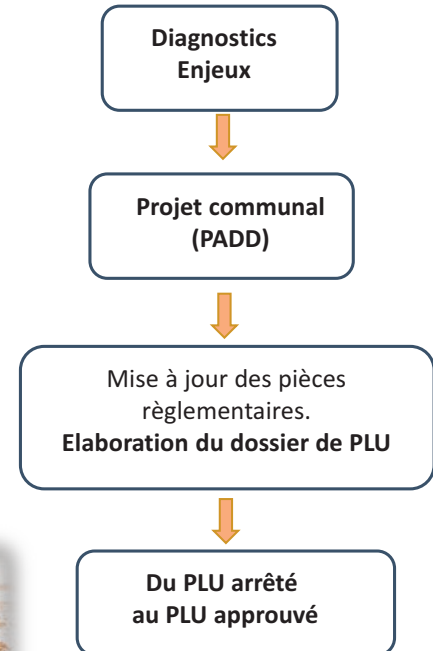
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document juridique opposable aux tiers. Ainsi pour être applicable, le PLU est soumis à une enquête publique.

C'est un document de projet qui permet de gérer et réglementer le droit du sol et de la construction sur la commune.

Le PLU offre à la commune des outils juridiques pour réaliser ses projets et indiquer la manière dont elle souhaite urbaniser son territoire.

Un bureau d'études en urbanisme, Terre d'Urba, accompagne la commune dans la procédure de révision du PLU qui va durer jusqu'en 2024.

Les étapes clés de la révision du PLU



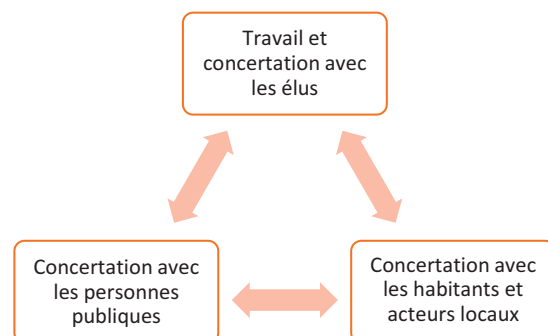
Un PLU concerté et citoyen

La révision du PLU est l'occasion de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune et son organisation territoriale.

Pour cela, la municipalité souhaite engager une concertation élargie tout au long de la procédure associant l'ensemble de la population et des acteurs du territoire. Cette concertation va se dérouler de la manière suivante :

- Un registre est à votre disposition en mairie afin de consigner vos demandes particulières,
- Des supports de communication seront produits régulièrement pour vous tenir informés de l'avancement de la procédure,
- Des ateliers avec les conseils de quartiers sont prévus pour recueillir leurs remarques (un premier atelier s'est tenu en octobre 2022),
- Des réunions publiques vont être réalisées pour présenter l'avancement du travail à l'issue de chaque étape clé (projet, traduction réglementaire),
- L'organisation d'une enquête publique suite à l'arrêt du projet.

Dans l'attente des prochaines dates de concertation publique (automne 2023) sur la présentation des enjeux du diagnostic et du projet communal, cette synthèse vous éclairera sur la procédure d'élaboration du PLU en cours.



Guillaume JULIEN

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme au foncier et au cadre de vie

CAPTAGE EAU DE SOURCE DE FONT-ROBERT



A la demande du Maire de la Commune, René Villard et de son Adjoint aux travaux, Marc Rovira, les Services Techniques ont œuvré pour que l'eau de la source de Font Robert puisse être utilisée pour l'arrosage quotidien des jardinières, espaces verts et fleuris et divers végétaux et pour ne plus utiliser l'eau de Ville pendant la saison.

La transformation de l'ancien local de pompage de Font Robert (installation abandonnée depuis de nombreuses années) en installation de remplissage de nos cuves à eau pour arrosage aura nécessité plusieurs prestations :

- Dépose du surpresseur existant et de certaines canalisations
- Installation d'une nouvelle pompe de 750 W et de débit nominal 10,5 m³/h
- Mise en œuvre des équipements électriques nécessaires : armoire de commande, compteur et disjoncteur, éclairage et reprise de l'armoire extérieure pour branchement rapide d'un tuyau d'eau gros diamètre (manche de 50 mm).

Les 2 véhicules servant à l'arrosage transportent une cuve à eau de contenance 1m³.

Grâce à une manche de 10 m et à la plate-forme spécialement préparée pour permettre un accès sécurisé nos agents remplissent leur cuve en

quelques minutes et gagnent près d'un quart d'heure pour chaque remplissage !

Cette action fait suite aux efforts effectués ces dernières années pour l'embellissement de notre Commune, ce qui a permis l'obtention de la première fleur des Villes fleuries.



LES ILLUMINATIONS DE NOËL 2023 – 2025 : + ÉCONOMIQUES + ÉCOLOGIQUES !

Pour le même budget que lors des 3 premières années de mandat, la Municipalité représentée par le Maire René Villard et son Adjoint aux travaux Marc Rovira ont trouvé un accord avec le prestataire Blanche Illuminations pour doter la Commune de structures d'illuminations de Noël LED "nouvelle génération" qui permettront de réaliser des économies sur la consommation et le coût de l'électricité ainsi que de respecter les enjeux écologiques en étant conçues avec des bouteilles recyclées.



Cette démarche volontariste fait suite à la décision prise l'année dernière,

par le Conseil Municipal, d'éteindre notre éclairage public la nuit.

LES CHIFFRES CLES ANNUELS DE NOS ILLUMINATIONS DE NOËL 2023 - 2025

4 170 W

Puissance globale de votre projet

750 kWh

Consommation globale de votre projet 30 jours d'allumage, à raison de 6h/jour.

225 €

Estimation du prix de la consommation de votre projet. Coût moyen du Kilowatt/heure : 0.30€.

47 992

Nombre de points lumineux, LED basse consommation 360° nouvelle technologie.

5 538 kgEqCO₂

Bilan Carbone de votre projet

5 776

C'est le nombre de bouteilles recyclées qui composent votre projet



CARMEJANE

L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE CARMEJEANE A L'HONNEUR !



Le 16 juin dernier, la Municipalité recevait en Mairie les jeunes en formation ou reconversion qui ont réalisé le projet, leur responsable Marine ARNOUX et la direction de Carmejane.

En effet, la mission qui leur avait été confiée pour la conception de 3 massifs thématiques paysagers prenait fin avec la pose des hôtels à insectes le matin même.

Monsieur le Maire, René Villard et son Adjoint aux travaux, Marc Rovira, remerciaient vivement l'implication et le travail fourni par tous ces acteurs avec le soutien humain et logistique des équipes des services techniques de la Commune et se félicitaient de ce partenariat.

A cette occasion, une belle gourde-thermo avec le logo de Château-Arnoix leur a été remise. La réception s'est terminée par le pot de l'amitié.

Marc ROVIRA

Adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable



MORTALITÉS DE TOURTERELLES SUR LA COMMUNE

Durant l'été plusieurs cas de mortalité de tourterelles ont été signalés sur la commune.

Nous avons aussitôt alerté la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux) ainsi que l'O.F.B. (Office Français de la Biodiversité). Suite à ce signalement des prélèvements d'oiseaux morts ont été effectués par l'OFB et transportés au laboratoire vétérinaire départemental de Gap pour autopsies et analyses.

Selon les premiers éléments connus actuellement, l'autopsie écarte toute cause traumatique ou bactérienne ainsi que l'empoisonnement.

Selon les données générales de surveillance sanitaire de la faune, compilées par l'OFB national, de nombreux cas de mortalité aviaire sont restés sans cause identifiée cet été. Peut-être est-ce dû aux fortes chaleurs de ces derniers mois ?

Nous restons vigilants sur ce phénomène pour le moment inexplicable. Si d'autres oiseaux étaient découverts le signaler immédiatement en mairie afin qu'ils puissent être collectés et transférés au IDV 05 pour d'autres analyses.



INVENTAIRE ET INAUGURATION DU REFUGE LPO DU VALLON DU BARRASSON

Depuis quelques mois, la commune a engagé un partenariat avec la LPO PACA (Ligue de Protection des Oiseaux) qui a abouti à la labellisation du vallon du Barrasson en Refuge LPO, lieu dédié à la nature dans le respect et la valorisation de la biodiversité.

Au printemps, un inventaire naturaliste a dû être réalisé afin de recenser les différentes espèces vivantes peuplant ce lieu, ainsi que la flore. La municipalité a souhaité associer à cette démarche les enfants de la commune afin de les sensibiliser à la connaissance et à la protection de leur milieu environnemental naturel.

Ce sont les enfants du Centre de Loisirs (6,8, 10 ans) qui durant deux journées ont pu aller à la découverte d'insectes, de papillons, d'oiseaux, de fleurs ... de façon ludique, accompagnés par Elsa Huet Alègre responsable développement LPO PACA Antenne Alpes de Haute Provence. Outre l'inventaire, ils ont participé à différents ateliers, notamment la fabrication d'abris pour petits mammifères. L'inauguration officielle a eu lieu le 28 avril en présence de tous les enfants ayant participé et a été suivie d'un grand goûter partagé.

Le samedi 8 octobre 2023, dans le cadre du « Festival Inventer » il sera proposé une restitution des résultats de cet inventaire à 16h au cinématographe à Château Arnoux.

Nous tenons à remercier le Service Espace Vert qui est en charge de l'entretien de ce lieu, ou l'on a mis en place une gestion différenciée dont le maître mot est « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible » cela afin de concilier les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



TABLE D'ORIENTATION DE LA COLLINE SAINT-JEAN



La chapelle de St Jean domine notre village de Château Arnoux et offre un point de vue panoramique à 360°. Une table d'orientation installée depuis de nombreuses années donne aux visiteurs un aperçu de la diversité des paysages environnants. Mais l'usure du temps et peut être la main de l'homme l'ont dégradée au fil des années.

La municipalité précédente avait initiée en 2017 le projet de remplacer cette table, mais il n'a

pas été mené à terme. En 2023 nous avons décidé de le réactualiser et de le finaliser. Depuis le 12 juillet une nouvelle table en lave émaillée trône au sommet de la colline de St- Jean. Elle a été réalisée par ONF Vegetis - Atelier bois de Provence à Barreme et mise en place par leurs équipes et nos Services Techniques.

Brigitte PIERRAT
Adjointe déléguée à la protection de la nature et à l'environnement



RÉGLEMENTATION SUR LA TAILLE DES HAIES ENTREtenir LES PLANTATIONS

(Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

VOS PLANTATIONS EMPIÈTENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Si votre haie empiète sur un trottoir ou une voie publique, vous êtes dans l'obligation de la couper sur la limite séparative. En cas d'accident, le propriétaire pourra être tenu pour responsable.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Un procès-verbal pourra être dressé en cas de non-respect de la réglementation.

Guillaume JULIEN
Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme au foncier et au cadre de vie



MOUSTIQUES : UN DIFFICILE ÉQUILIBRE

Depuis soixante ans, l'espace autour du lac de retenue EDF s'est enrichi d'une diversité biologique aujourd'hui protégée, notamment pour la conservation des oiseaux (ZICO). La retenue est également classée ZNIEF, NATURA 2000, Espace Naturel Protégé.

Dans le même temps, d'autres espèces animales ont colonisé cet espace, notamment les moustiques. L'évolution de la zone humide constituée par cette étendue d'eau en a multiplié la prolifération au fil du temps.

Progressivement les moustiques ont créé gêne et nuisances, au point de contrarier nombre d'activités de plein air, chez les particuliers comme dans les installations touristiques.

LES PREMIÈRES INTERVENTIONS

Pour s'en prémunir, les autorités de l'époque ont décidé de procéder à des épandages de produits insecticides. Ces traitements utilisent le BTI, produit biologique le plus largement utilisé dans le monde, et le seul autorisé en Europe.

Ces produits ont été largement utilisés, d'abord sur le littoral Languedocien, puis dans d'autres secteurs, notamment la Camargue, et également sur notre territoire des communes bordant la retenue de l'Escale.

Mais ces traitements ne sont pas neutres pour la diversité biologique. Les instances scientifiques chargées d'en étudier l'impact indiquent que d'autres espèces sont également détruites mettant en cause la chaîne alimentaire des milieux concernés.

De plus, ces traitements dépendent de la variation du niveau d'eau sur les zones traitées. En effet, les moustiques concernés par la démoustication pondent leurs œufs à la base de la végétation sur sol sec ou humide, en attente de mise en eau. Sur le lac EDF, les zones concernées sont soumises à de fréquentes et imprévisibles variations de niveau, rendant les traitements peu efficaces s'ils ne sont pas effectués très régulièrement.

LES TRAITEMENTS SOUMIS À AUTORISATION

De toutes façons, les actions de démoustication sont soumises à autorisation préfectorale. Ni les élus, ni les particuliers ne peuvent intervenir même si ils décidaient d'y consacrer les moyens nécessaires, c'est-à-dire beaucoup d'argent.

Certes, notre département est toujours officiellement classé, et pour cause, en « zone de lutte contre les moustiques », et l'autorité préfectorale a toujours pour mission de mener des « campagnes d'action en vue de faire disparaître les gîtes à larves dans les zones de lutte contre les moustiques » (loi du 16/12/1960).

Des campagnes sont effectivement mises en œuvre lorsque la santé publique est menacée. Les espèces de moustiques capables de transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya, le West Nile, font l'objet d'une surveillance sanitaire, et des campagnes de démoustication très localisées sont engagées dès qu'un cas suspect est signalé.

Les autres espèces de moustiques ciblés par la démoustication « de confort » (terme officiel) ne sont pas concernés par ces campagnes. De plus, les traitements sur les zones humides ne réduisent pas les risques créés par le moustique « tigre », dont les aires de développement sont essentiellement urbain.

QUELLES ACTIONS POUR AMÉLIORER UNE SITUATION DEVENUE INSUPPORTABLE ?

Si les nuisances créées par les moustiques ne mettent pas la santé publique en péril, elles n'en sont pas moins nocives. De plus elles impactent toute la vie en plein air, l'été. Les conséquences sur les activités sociales de toute la population sont évidentes. Et l'incidence sur la fréquentation touristique n'est pas négligeable.

L'évolution du milieu aquatique du lac de retenue EDF doit être mieux étudiée,

notamment les conséquences de la fermeture des zones couvertes de roselières. On hérite d'une situation qui impose de faire quelque chose: 50 générations de roseaux, véritable couverture étanche qui ferme le milieu, rend l'épandage inefficace! L'ouverture de ce milieu par faucardage (coupe des roseaux) pourrait favoriser les mouvements d'eau, et réduire les surfaces alternativement asséchées puis noyées, au gré des variations du niveau de la retenue.

Le rôle des prédateurs naturels des larves de moustiques doit être favorisé. Les études scientifiques déjà réalisées ou à mettre en œuvre pourraient certainement révéler les conditions d'un meilleur équilibre du vivant dans ce milieu.

De telles opérations ne pourront se réaliser sans l'accord d'EDF, entreprise gestionnaire, ni sans la volonté des autorités préfectorales d'encourager ce type d'actions, en y consacrant les moyens nécessaires, notamment en matière de recherche et d'étude.

Le contrôle des nuisances liées aux moustiques peut également passer par la mise en œuvre de moyens de défense. L'équipement d'espaces avec des pièges à moustiques pourraient être favorisés comme alternative aux moyens qui ont pu être consacrés aux campagnes de démoustication, si celles-ci ne sont pas autorisées. Ces pièges (bornes) à moustiques constituent aujourd'hui une méthode non polluante de se protéger de cette nuisance.

ENSEMBLE, POUR DES SOLUTIONS CONCERTÉES

Les habitants de notre commune et des communes voisines manifestent leur mécontentement face aux nuisances causées par les moustiques. Une pétition a même été lancée.

De leur côté, les élus ont déjà largement alerté les autorités compétentes. Tout au long de l'été, la Région, l'ARS, le Département, PAA, l'OFB, EDF ont été interpellés, mais aucune décision n'a été obtenue à ce jour.

Les élus, localement et avec PAA, sont déterminés à trouver des moyens pour agir efficacement et améliorer la situation pour les années futures, en cherchant en permanence à concilier activités humaines et protection du patrimoine naturel de notre territoire.

René VILLARD
Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental

Brigitte PIERRAT
Adjointe déléguée à la protection de la nature
et à l'environnement



LA CANTINE À 1 EURO

NOUVEAUX LOCAUX, PLUS DE PLACES OUVERTES, REPAS À 1 EURO, LE RESTAURANT SCOLAIRE EST EN PLEINE ÉVOLUTION.

C'est officiel depuis la rentrée scolaire, la cantine à 1 €, est une réalité.

Conformément aux engagements de l'équipe municipale, la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban a rejoint les communes de France, (peu nombreuses), à avoir adopté ce dispositif.

Cette décision qui a pour objectif de favoriser l'accès à la cantine scolaire des enfants issus des foyers les plus modestes de la Commune qui bénéficie du soutien de l'Etat et participe à hauteur de 3 € au financement des repas facturés à 1 €.

Seules les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 € bénéficient de ce tarif.



Celles dont le quotient familial se situe entre 1001 et 1500 € se verront appliquer le tarif intermédiaire de 3.70 € par repas, et celles dont le quotient familial est supérieur à 1500 € s'acquitteront du tarif le plus élevé, soit 4.10 €, (pour information, le CCAS paye les repas 4.72 € à son fournisseur).

Ces tarifs concernent l'ensemble des enfants scolarisés sur la Commune, quelle que soit leur commune de résidence.

Parallèlement à cette décision et afin de réduire autant que faire se peut les listes

d'attentes, la Commune et le CCAS ont ouvert depuis la rentrée une « cantine » supplémentaire à l'école Freinet.

Ce lieu sera en capacité de servir une soixantaine de repas par jour ce qui portera les capacités de nos cantines à quelques 340 repas quotidiens.

L'objectif de toujours mieux accueillir nos enfants et de réduire les contraintes pesant sur les familles, restent l'objectif premier de la municipalité ; ces décisions y participent pleinement.

TARIFICATION CCAS À COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Activité	Quotient familial		
	0<1000	1001-1500	>1501
Périscolaire soir (1h)	1,20 €	1,40 €	1,90 €
Accueil de loisirs 1/2 journée	6,00 €	6,50 €	8,00 €
Accueil de loisirs matin + repas	9,00 €	9,50 €	11,00 €
Accueil de loisirs journée	11,00 €	12,00 €	15,00 €
Restauration scolaire	1,00 €	3,70 €	4,10 €

Famille ne résidant pas sur la commune :

Restauration scolaire : tarif en fonction du QF

Autres services : tarif maximum

CONTRIBUTIONS CCAS

REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES ET VULNÉRABLES DE LA COMMUNE

Soyons attentifs aux autres ! certaines personnes, isolées ou vulnérables, nécessitent une attention particulière.

Faites-leur connaître le registre des personnes isolées ou vulnérables...

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange « alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16.

Formulaire disponible ici : <https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas/>

MOBIBUS

Courses, rdv médicaux ou autre... le Mobibus est un service gratuit, à destination des personnes de 65 ans et + ne disposant pas de moyen de locomotion. Transport à la demande, ce service est accessible sur inscription.

En cette période de crise sanitaire, le Mobibus s'adapte : nombre de passagers limités, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16



BOURSES COMMUNALES

Bourses d'études communales pour les collégiens et lycéens – 2023 / 2024

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban a décidé de poursuivre son soutien auprès des familles, et d'accorder comme les années précédentes, une bourse d'étude aux collégiens et lycéens :

- habitant Château-Arnoux-Saint-Auban
- titulaires de la bourse d'étude nationale.

Le retrait des dossiers doit s'effectuer auprès du CCAS – Les Jardins de la Cité 7, Cours Péchiney 04600 SAINT-AUBAN - tél : 04.92.33.20.16.

Date limite de dépôt du dossier : 20 décembre 2023.

Mme Francine OBELISCO
2^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales,
solidarité, logement

Rencontrer d'autres parents

Jouer avec d'autres enfants

Pic & Poc
Service Accueil Enfant Parent

Accueil gratuit, anonyme et sans inscription

Les Mardis et Vendredis de 9h à 11h

Local de La Chêneraie

Enfant de moins de 6 ans, accompagné d'un adulte référent.

Renseignements : CCAS - Château-Arnoux-Saint-Auban
Service Animation Enfance et Jeunesse 04.92.31.29.35

MUTUALITÉ FRANÇAISE
PREVOYANCE - ALFOND-CÔTE D'AZUR

BOUGER POUR GARDER MON EQUILIBRE

GRATUIT SUR INSCRIPTION

Les mardis de 11h00 à 12h00

- SEPTEMBRE : 26
- OCTOBRE : 3, 10, 17, 24 et 31
- NOVEMBRE : 7, 14, 21 et 28
- DECEMBRE : 5 et 12

Salle des Associations SAINT-AUBAN




Renseignements et inscriptions
CCAS : 04 92 33 20 16
Centre Social La Marelle : 04 92 32 55 18

Nos partenaires :

ATELIER DE PREVENTION DES CHUTES

- Entretien de son équilibre
- Pratiquer des exercices adaptés
- Partager un moment de convivialité

Atelier de 12 séances hebdomadaires
#BienVieillir


MUTUALITÉ FRANÇAISE
PREVOYANCE - ALFOND-CÔTE D'AZUR

ENTRAINER SA MÉMOIRE

GRATUIT SUR INSCRIPTION

Les lundis de 9h00 à 11h00

- Avril : 11 et 25
- Mai : 2, 9, 16, 23 et 30
- Juin : 13 et 20

CENTRE SOCIAL LA MARELLE SAINT-AUBAN

Renseignements et inscriptions
CCAS : 04 92 33 20 16
La Marelle : 04 92 32 55 18

Nos partenaires :

ATELIER D'ENTRAÎNEMENT POUR RENFORCER LES MÉCANISMES DE MÉMORISATION

- Entretien de sa mémoire
- Participer à des exercices ludiques
- Partager un moment de convivialité

Atelier de 9 séances hebdomadaires
#BienVieillir






LA FÊTE DU POINT RENCONTRE

Fin juin s'est tenue la traditionnelle fête organisée par le Point RENCONTRE association à caractère social présidée par Mathieu PELLEGRIN.

Cette année, au programme : jeux en bois avec la Turboludo, musique et chants avec

le groupe Accord Majeur, danse afghane (Attan) avec les réfugiés de Sisteron (Adoma), tombola avec le soutien des commerçants locaux, maquillage avec Catherine, coin livre et exposition avec la médiathèque et l'association "entrée des artistes", le centre social la Marelle,

buvette du Point Rencontre et foodtruck "les délices de Mathieu", apéritif et buffet préparé par Fatima et l'équipe de la cuisine, avec un petit hommage à notre ancien président, disparu il y a deux ans, M. Pierre Guiet, et bien-sûr la brocante.



LA MARELLE ÇA BOUGE !

UN NOUVEAU NOM POUR LE CENTRE SOCIAL "LA MARELLE" !

- 1) Faites nous vos propositions jusqu'au 31 octobre
- 2) Sélection de noms par les membres du conseil d'administration et l'équipe
- 3) Vote ouvert aux habitants pour le choix final entre le 15/11 et le 15/12/23

Mettez vos idées en commentaires ou envoyez-les nous par mail : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr

Un mot
Une personnalité locale ou publique
Une valeur
Une expression locale

Votre avis compte

Votre proposition :

Nom : _____ Prénom : _____

A déposer au centre social 'la marelle' avenue du Stade à Saint-Auban

A l'occasion de sa dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 9 juin dernier, le centre socioculturel « La Marelle » a changé de Présidente. Virginie De Pieri succède à Laure IBORRA qui quitte le poste après 7 années de présidence afin de pouvoir se consacrer à une nouvelle vie professionnelle et à ses engagements citoyens. Les membres de l'association l'ont vivement remercié pour l'action qu'elle a menée durant sa présidence. Virginie De Pieri est bénévole à La marelle depuis plus de 15 ans, elle était trésorière jusqu'à maintenant. Elle agira avec le soutien de l'équipe et de l'ensemble des membres du conseil d'administration et notamment Jacqueline Masson qui est trésorière et Jacqueline Reynoard en tant que secrétaire.

Le centre socioculturel « La Marelle » est ouvert à tous : aux jeunes, aux adultes, à la famille et à toutes les générations. C'est un lieu d'accueil, d'échange, d'écoute, de partage et de convivialité. Il est à la disposition des habitants pour construire ensemble, améliorer la vie quotidienne de chacun, développer les solidarités et le lien entre les habitants en s'appuyant sur la participation de tous à la vie de notre territoire. Vous trouverez à la Marelle un accueil, une écoute et de nombreuses activités : ateliers bien-être, activités en famille, les petits déj' du jeudi, les lundis après-midi jeux, les bons clics, les cafés gourmands littéraires, de l'accompagnement à la scolarité, un atelier pêche..... Pour mener son action, La Marelle est soutenue notamment par la Mairie et le CCAS de Château-Arnoux Saint-Auban, la CAF, le Conseil Départemental, la CARSAT et l'Etat.

2024 une année riche en évènements.

2024 va être une année très riche pour le centre socioculturel « La Marelle ». Avec notamment le déménagement dans les nouveaux locaux prévu au cours du

premier semestre qui seront situés dans l'ancienne école Henri Wallon qui fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation. Ce projet a été possible grâce au financement de la CAF et de la Mairie de Château-Arnoux Saint-Auban.

A l'occasion de ce changement de local, La Marelle a lancé une initiative pour changer de nom. Pour cela elle propose à l'ensemble des habitants de participer à cette démarche. Ainsi vous avez jusqu'au 31 octobre pour faire vos propositions et les envoyer à La Marelle (coordonnées ci-dessous). A vous d'être inventif ! Cela peut être un mot, une personnalité locale ou publique, une valeur, une expression locale,...

En 2024 le centre socioculturel « La Marelle » fêtera ses 20 ans. Des évènements vous seront proposés tout au long de l'année et une grande fête sera organisée.

Site internet :
<http://www.centresocial-lamarelle.fr/>
Contact : (siège social)
Château-Arnoux,
Place de la Résistance : 04 92 32 37 04
Saint-Auban-locaux associatifs,
avenue du Stade : 04 92 32 55 18
Courriel : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr



APPEL À BÉNÉVOLAT ÉQUIPE MARELLE

La Marelle est à la recherche de bénévoles

Pour l'accompagnement à la scolarité,
aide aux devoirs,
des jeunes (primaire, collège et lycée)

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter
au 04.92.32.55.18

RENTÉE DES CLASSES : PLUS D'ÉLÈVES QUE L'AN DERNIER

De multiples chantiers ont occupé les 5 écoles de la commune durant l'été, pour répondre au mieux aux besoins des enseignants et de leurs élèves. Travaux de peinture, pose de porte-manteaux, modifications électriques, réparations diverses ou installation d'un vidéo-projecteur étaient opérationnels avant la reprise des cours.

Et au jour de la rentrée scolaire, le Maire et son adjointe aux affaires scolaires, Évelyne FALAIX ont eu l'agréable surprise de constater que les effectifs scolaires étaient en hausse, pour la première fois depuis bien longtemps.

Ainsi, le réseau des 5 écoles de la commune accueillent cette année 441 élèves répartis dans 20 classes. C'est plus d'une dizaine d'élèves qu'à la rentrée précédente.

C'est un encouragement pour la municipalité, bien décidée à consacrer les moyens nécessaires à l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires de la commune. Et à apporter les services nécessaires aux familles pour le meilleur accueil possible de leurs enfants.

En cette rentrée, l'effort s'est essentiellement porté sur la restauration scolaire, afin de supprimer le plus rapidement possible les déplacements des demi-pensionnaires. Ainsi, dès cette rentrée, les élèves de l'école E et C Freinet dispo-

sent d'une cantine dans leur école même. Et ce sera bientôt le cas pour les autres écoles non encore pourvues de cet équipement.

Notons que quatre nouvelles professeurs des écoles ont été nommées sur notre commune. Bienvenue à Mme SOALHAT à l'école E. Manceau, à Mme Julie MICHEL à Paul Lapie, et à Mmes BENOIT et TREZZINI à E.et C. Freinet.



Le Maire et son adjointe Évelyne FALAIX en visite à Paul Lapie Maternelle, en compagnie de la Directrice, Madame FOLLIAI

SAVOIR ROULER À VELO

Depuis 2018, le gouvernement au travers du ministère chargé des sports, en partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère chargé de l'intérieur et le ministère chargé des transports, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo et l'éducation à la sécurité routière, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités peuvent intervenir dans la mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo. Cette mesure consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

En 2023, la Mairie de Château-Arnoux Saint-Auban accompagnée du VTT Rando 04, s'inscrit dans ce projet sur

les 3 écoles de la commune. Un programme sur les mois de mai et juin, un professionnel (Diplômé d'état de cyclisme), est intervenu, au minimum, une fois par semaine et par classe, dans chaque école. Ces interventions ont permis à presque 200 élèves d'effectuer le premier bloc des 3 blocs que comporte le SRAV conduisant vers l'autonomie à vélo. Les élèves de CM1/CM2 (+ de 60 élèves) ont eux, obtenu leur diplôme de validation du bloc 3, certifiant de leur capacité à aller au collège en vélo et en autonomie.

Cette action, qui pour les intervenants diplômés d'Etat, fût une pleine réussite, s'est conclue par une journée de convivialité, offerte par la Mairie de la commune, le 23/06/2023 au Stade Alain Boghossian.

Antoine HERNANDEZ
Conseiller municipal, délégué aux services publics

Bernard JULLIEN
Adjoint délégué au sport et en lien avec les associations



QUAND BERNAR VENET AVAIT 15 ANS !

L'œuvre monumentale du rond-point de Saint-Auban, sur la commune de Château-Arnoix Saint-Auban rappelle s'il était besoin, que Bernar VENET est quelqu'un d'ici. Saint-Auban a été le témoin émerveillé de ses premières années. La cité ouvrière se rappelle... Elle sait... c'est un des siens.

Bulletin Municipal : Bernar... vous revenez sur votre terre d'enfance pour vous adresser aux Saint-Aubannais...

Bernar Venet : oui, aux Saint-Aubannais de ma génération surtout et à leurs descendants, pour les saluer d'abord, et leur dire que je regrette de ne pas avoir l'occasion de tous les revoir... certains sont venus me rendre visite au Muy, mais tous doivent savoir qu'ils sont mes invités.

Je garde tellement de souvenirs de ces camarades de classes, de ces moments où l'on se retrouvait sur la place Pechiney ou le dimanche pour aller au cinéma...

Il y avait aussi ce bâtiment "La Bléone" où avec les copains artistes nous nous retrouvions pour peindre dans un atelier prêté par Pechiney et où MARINIG et CHRISTOPHE nous donnaient des cours. Certains un peu plus âgés que moi, Max WALKOWSKI, Guy BOURGEON et Maurice LOPEZ pratiquaient la peinture et peignent encore maintenant.

Il me reste des photos de ces amis artistes... nous présentions nos œuvres au Salon Pechiney à Paris et les journaux comme Le Provençal et le Méridional faisaient de beaux articles.

Bulletin Municipal : Et aujourd'hui, vous souhaitez vous adresser à ceux qui vous ont soutenu lorsque vous aviez entre 13 et 16 ans...

Bernar Venet : Oui, comme vous le savez, j'ai commencé à peindre très tôt. J'avais 11 ou 12 ans lorsque je peignais à l'huile des paysages de "cartes postales", des bouquets de fleurs, des chapelles provençales ou des marines. Je ne suis pas toujours très fier de ces tableaux, mais c'était les débuts...

Je ne savais même pas qu'il y avait une histoire de l'art, des grands artistes très connus internationalement...

J'ai découvert qu'il était possible de faire une carrière dans l'art le jour où ma maman m'a emmené à Digne pour acheter des tubes de peinture à l'huile et où j'ai vu dans la vitrine du magasin un petit livre avec un mot que je ne connaissais pas, au-dessus de la reproduction d'un tableau... ce mot était RENOIR. Je me suis adressé au responsable de la boutique qui m'a expliqué que RENOIR était un grand artiste, que ses tableaux étaient dans tous les plus prestigieux Musées du Monde et que de nombreux gros livres étaient écrits sur son œuvre. C'est ce jour-là que je me suis pris à rêver et à penser qu'il y avait peut-être d'autres moyens de survivre pour moi que de travailler à Pechiney...

À partir de là, j'ai mis toute mon énergie dans l'art que je découvrais au fur et à mesure que ma maman m'achetait des livres sur les grands peintres...

J'AIMERAIS TANT REVOIR CES TABLEAUX...

Bulletin Municipal : Quand avez-vous commencé à vendre vos tableaux ?

Bernar Venet : Nombre de Saint-Aubannais m'ont acheté des œuvres depuis l'âge de 13-14 ans. Je peignais ce que mon cerveau de jeune adolescent me permettait de comprendre, d'apprécier et d'aimer.

Ce qui est sympathique au cours de ces débuts, c'est qu'il y avait des gens à Saint-Auban qui nous soutenaient... Évidemment Valentin MARINIG, bien plus âgé que nous, était un peu l'artiste officiel, on le voyait tous les dimanches avec ses tableaux posés sur le trottoir au pied des murs de la SADA où tout Saint-Auban allait faire ses courses... Mais nous avions aussi de temps en temps des voisins, des commerçants qui nous demandaient un tableau pour l'accrocher sur un mur de leur appartement.

Personnellement, de nombreuses personnes m'ont acheté des peintures à l'huile, parmi eux : mon instituteur, Monsieur MOUIREN m'en a acheté deux, mais aussi la laitière, le boucher, le boulanger, les parents de mes camarades de classe. Je me souviens de ma première vente tandis que je n'avais que douze ou treize ans. C'est Madame MOURGUE qui habitait tout près de chez moi sur l'avenue Alsace Lorraine et dont le fils Michel allait dans la même école que moi. Je lui ai vendu 8 francs un tableau qui représentait un vase rempli de fleurs. En réalité, ces huit francs, c'était le prix du cadre... ça ne me remboursait même pas la peinture... Mais quelqu'un enfin m'avait acheté un tableau !!



Un jour, tandis que j'étais en sixième, mes camarades de classe se sont cotisés pour m'acheter une peinture représentant une " Repasseuse " dont le sujet était influencé par DEGAS et le style par la période bleue de PICASSO. Ils l'ont offert à notre professeur de français Mademoiselle POITEVIN dont c'était l'anniversaire. Souvent je me pose la question : qu'est devenu ce tableau ?

UNE TRACE DE MES PREMIERS TABLEAUX POUR MA FONDATION...

Bulletin Municipal : Aimeriez-vous revoir ces tableaux ?

Bernar Venet : Oui, j'aimerais effectivement avoir l'occasion de les revoir. Il y en a beaucoup que j'ai oubliés et dont je n'ai aucune photo. Il faut dire que souvent mes tableaux étaient vendus avant même que la peinture ne sèche ...

Il m'arrive de penser que si les propriétaires actuels de ces tableaux acceptaient de les prendre en photos pour les adresser à ma Fondation au Muy, je pourrais les inclure dans mes archives. Ils seraient ainsi reconnus comme étant bien de moi. Il suffirait d'ajouter la provenance et les dimensions exactes.

Presque soixante et dix ans après avoir réalisé ces tableaux, ce serait une immense surprise et un très grand plaisir de les redécouvrir... Merci de m'avoir permis de lancer cette bouteille à la mer...

Contact : Fondation VENET
Mail : info@venetfoundation.org
Web : <https://www.venetfoundation.org>



LA FÊTE DE L'AMI DU PAIN

La fête de l'Ami du pain fut une pleine réussite pour sa première organisation lors des journées européennes du Patrimoine.

Le public venu nombreux, a pu apprécier les animations variées et de qualité. Du Quadrille Sisteronnais aux Gypsie Fantasia en passant par 5 Set Jazz, Dr Raven & His Dixie Syncopators de la Nouvelle-Orléans.

Les petits ont pu profiter des jeux de bois et des ballons offerts par le clown Augustin.

Ce sont près de 1200 pains qui ont été vendus ainsi que des plaques de pizza, fougasse, pissaladière et autre.

L'apéritif s'est déroulé sur le parvis du château et les quelques pains restant ont été offerts par l'association du Patrimoine à l'épicerie solidaire.



BALADES DÉCOUVERTE

Pour sa première édition, la balade patrimoniale dans Saint-Auban, organisée fin juin, a connu un succès dépassant les attentes.

En cette journée de juin consacrée au Patrimoine de Pays, (le samedi 24 juin) l'association du Patrimoine invitait tous les publics à parcourir les rues de la Cité ouvrière, pour y retrouver des fragments d'histoire et de mémoire.

Et ce fut un beau succès, avec plus d'une cinquantaine de participants qui ont suivi, trois heures durant, Luigi Corrado, auteur d'ouvrages sur notre passé local, et conteur intarissable d'anecdotes puisées dans la vie des

cent dernières années de cette Cité ouvrière unique dans notre région.

A fil des 28 « stations » répertoriées dans la brochure publiée à cette occasion, les promeneurs ont remonté les années jusqu'en 1915, date de création de cette Cité créée sur un territoire habité par quelques fermiers, rapidement remplacés par des maisons ouvrières et tous les équipements nécessaires à la vie sociale dans un contexte de gestion paternaliste de la population laborieuse autour de l'usine chimique.

À Château-Arnoux, une balade patrimoniale était proposée à

l'occasion des journées Européennes du Patrimoine (le 16 septembre) qui a réuni une cinquantaine de personnes. Riche en découvertes au fil des rues du Centre ancien, le parcours a permis de découvrir également l'intérieur du Château Gothique-Renaissance, et le survoler du regard grâce à la remarquable maquette réalisée par un artiste local, Patrick VIBIEN.

Ces balades, déjà décrites dans des brochures disponibles à l'Office de Tourisme, seront bientôt matérialisées par des panneaux explicatifs préparés par les membres de l'Association du Patrimoine.



L'œuvre de Patrick VIBIEN a demandé deux années de travail à son auteur. Mais quel spectacle. On ne se lasse pas de découvrir les moindres détails du monument représentés avec un réalisme saisissant.

L'artiste a choisi de rappeler le temps, pas si lointain, où l'aile sud abritait une auberge, clin d'œil anecdotique à l'image intemporelle que cette bâtisse imposante offre au regard du public.



le Journal de l'atelier intergénérationnel

LE PETIT JARLANBAN



NUMÉRO 1 - SEPTEMBRE 2023

Edito

Nouvelle aventure de l'atelier intergénérationnel qui a décidé de faire un journal afin de communiquer avec vous et de vous faire découvrir notre belle Commune au travers de nos ateliers mais parfois hors les murs pour plus d'ouverture d'esprit.

Nous espérons que vous apprécierez cette initiative et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos idées qui seront les bienvenues pour l'étoffer avec vos souvenirs, vos histoires, vos photos, vos dessins et anecdotes.

Tous les sujets seront traités pour mettre en valeur votre village, les alentours mais aussi pour qu'ensemble nous installions un modèle d'exemple dans notre village pour améliorer notre qualité de vie et notre "mieux vivre ensemble".

Pour ce 1er numéro nous avons décidé de donner la parole aux enfants et adultes de l'atelier intergénérationnel.

Portez-vous bien, prenez soin de vous, de vos proches et de votre Commune avec respect et bienveillance.

Lucy ROURE
Présidente association
L'Entrée des Artistes

Geneviève PELEGRINA
Adjointe au Maire
déléguée au Patrimoine
et à la Culture



GENEVIÈVE

LUCY



L'atelier intergénérationnel

Il a été créé en 2021, et a suscité quelques « interrogations » sans doute par peur de « concurrence » ou parce que certains se sentent plus légitimes que d'autres !

Le but de départ, n'était pas du tout dans cet état d'esprit, et même aujourd'hui encore.

Du coup, certaines personnes et structures, ont rejeté ce projet sans même lui donner sa chance à notre grand regret sans même venir voir et nous rencontrer !

L'atelier fonctionne plutôt bien et nous ne désespérons pas de voir un jour les mentalités changer....

Cet été, un nouveau projet "Lire au plan d'eau" a été mis en place. C'est un peu plus de 200 enfants qui ont participé à l'activité gratuite et 25 adultes.

Le choix du local au foyer club du 3ème âge avait été fait essentiellement pour « l'intergénérationnel » hélas, les adhérents de ce club n'ont pas saisi l'occasion de venir aux activités, sans doute par manque de temps. Nous avons donc été à l'extérieur, EHPAD de Peipin et Malijai. Une convention sera bientôt signée avec l'EHPAD des Mées .

Le partenariat avec Point Rencontre

Les enfants sortent des locaux de Point Rencontre ou parfois l'atelier va vers Point Rencontre

Ils ont été ainsi « désacralisés » ceux ne sont plus les « enfants de point rencontre » mais de l'atelier, leur enlevant ainsi « une étiquette sociale »

Les séances se passent bien. Deux après – midis par mois et 3 demi-journées pendant les vacances scolaires.

Le journal

Il a d'abord fallu trouver un nom à ce journal « **le petit Jarlanban** », pour les **jarlandins(dines)** et pour Saint – **Auban**, ne faisant qu'un.

Nous leur avons donné la parole pour ce premier numéro.

Ils ont décidé ensemble de parler de ce qu'ils ont fait à l'atelier depuis qu'ils y sont

« J'ai bien aimé quand nous avons peint les nichoirs après la balade avec Luigi dans l'allée du château.

Savez vous qu'il y a un arbre qui a des noix et quand on les casse, on voit la noix en forme de cœur ? »

« stage sur la nature, avec Luigi CORRARO »

Carolina - 13 ans

« j'ai bien aimé l'atelier au cinéma, on a vu Sonic 2, il était trop bien. Nous avons ensuite créé des affiches avec le jeu « graphinéma » et Chantal nous a fait visiter la cabine de projection. -

Belinay - 12 ans

« J'ai bien aimé la fabrication de masques « tibétains » et la visite du Musée d'Alexandra David Neel après nous sommes allés manger au Mac do et nous avons baladé au plan d'eau de Digne. J'aimerais bien faire un atelier shopping à Marseille

Mévamour sortie ADN DIGNE avant Carnaval - 11 ans

« l'atelier est très sympa à faire. Il y a beaucoup de sorties en dehors de la salle pour découvrir la commune et hors de la commune et après il y a des ateliers manuels ça peut plaire à ceux qui aiment » -

Noémie - 11 ans

« j'ai bien aimé la fabrication du pop up du monument aux morts, après l'avoir visité.

C'est un endroit où il y a les noms des soldats morts pour se rappeler d'eux. C'est un monument classé. J'étais content car à l'école on a parlé de la guerre et on a dû faire un exposé du coup, j'ai parlé à la maîtresse du monument aux morts classé à Château – Arnoux »

Lohan - 9 ans

« j'ai aimé la balade à la carrière d'argile, on en a ramassé l'argile et on a fabriqué des petites jarres.

C'est comme ça que j'ai appris que mamie était une « jarlandine » nom des habitants de Château – Arnoux (Jarlandin pour les garçons).

Pour le jour de la galette des rois on a fabriqué des couronnes et nous avons visité le Château, on a fait des photos avec et j'étais devenue une princesse. On a vu Monsieur le Maire, il est très gentil. »

Tressia - 9 ans

« j'ai aimé la visite de la caserne des pompiers, on a essayé le casque des pompiers, vu comment le feu se comporte et on a tenu la lance à eau, mais a arrosé Lucy, nous on a bien rigolé, mais nous nous sommes fait grondés car Lucy pas contente.... »

Ethan - 8 ans

J'aime beaucoup les activités manuelles avec mes copains, surtout à Noël. J'ai adoré aussi la sortie au spectacle de magie et l'après-midi à la patinoire.

Et prendre le gouter tous ensemble à la fin de l'atelier c'est trop bien.

Arthur - 7 ans

Depuis maintenant un an Arthur et moi aimons aller partager un moment ensemble à l'atelier intergénérationnel.

Les activités créatives qui sont proposées sont très intéressantes et enthousiasmantes.

J'apprécie ces petits moments que je passe avec mon fils mais aussi avec les autres membres (adultes et enfants) de l'association.

Durant ces journées on y retrouve du partage, de la convivialité et le plaisir de pouvoir découvrir le petit artiste qui sommeille en nous.

Ludivine

Le partenariat entre l'atelier intergénérationnel, l'association l'Entrée des Artistes et l'association Point Rencontre a permis aux enfants du CLAS et aussi à leurs parents de découvrir leur environnement communal et extérieur : la récolte des glands, le monument aux morts, la carrière d'argile et bien d'autres.....

Nous avons aussi célébré des événements : le Carnaval, la Saint Valentin, Noël, la Journée de la Femme, un concert au Théâtre Durance....

Les séances du mercredi ou les stages durant les vacances scolaires ont abordé tous les domaines : patrimoine, culture, artistique, écologique (recyclage)....., ateliers avec le Théâtre Durance, avec le Cinématographe, la Médiathèque, avec le musée d'Alexandra David Neel

Le tout s'est déroulé dans une ambiance bienveillante de partage, avec une mutualisation des lieux, ce qui a abouti à un net développement de l'autonomie des enfants

En résumé, l'association est prête à continuer

Liliane (bénévole Point Rencontre)



LILIANE

Redémarrage de l'atelier, le 20 septembre.
Renseignements au 06.13.39.53.04



ARTHUR



LE CHÂTEAU



CENTRE DE VOL
A VOILE



ATELIERS



ANGÉLINE



NOÉMIE

LE STADE GRABINSKI, LE GYMNASSE ET LA PISCINE D'ÉTÉ

Qui était André Grabinski ?

D'origine polonaise, il né le 1er août 1888 au Château de Vimy de Neuville-sur-Saône, incendié en 1940. De brillantes études à L'École de Chimie Industrielle de Lyon, diplômé d'Ingénieur à 23 ans, et il va faire toute sa carrière dans l'Aluminium. D'abord à « l'Aluminium Français » (1912-1918), puis dans la filière Électro-Chimie et Aluminium « d'Alais & Camargue » où il entre en 1919. Il arrive en 1922 à Saint-Auban comme sous-directeur de ce site « Chlorier » qui fabrique alors de l'Alumine (1918-1961) – et même plus brièvement de l'Aluminium (1918 – 1924). Il était présent le 13 décembre 1926 à midi, quand une terrible explosion de 2 stockages de Chlore liquide provoqua le « gazage » de 100 personnes (22 morts). Il est nommé Directeur en 1933. poste qu'il occupera jusqu'à son décès accidentel le 8 septembre 1947. Maurice Baraton (nous vous conterons un jour son Histoire) est rappelé en urgence. Il lui succède à la direction de l'usine. Poste qu'il occupera jusqu'au 31 décembre 1962. Il poursuivra la politique sociale de son prédécesseur, mais pas le développement du Sport. Conséquences de la disparition d'André Grabinski, le projet de piscine d'hiver est abandonné – la construction des tribunes du stade est stoppée net, les matériaux, déjà stockés sur site, redescendent à l'usine !

Le Stade Grabinski : symbole du Paternalisme ?

Ce stade, son Gymnase, sa piscine d'été, ses terrains de tennis, de Basket-ball, son parc de loisirs, de promenade pour les mamans avec leurs enfants - ne sont qu'un des éléments – le plus visible sans doute - des dispositifs liés aux politiques, Sociale, Culturelle, Sportive, d'Éducation et de Santé, conduites par André Grabinski. Écoles de Filles, de Garçons, salle des fêtes, salle de cinéma et de conférences, une superbe église signée par les grands architectes marseillais (Les Benezech) : rien ne manquait au logement, à l'éducation, aux loisirs, à la vie culturelle et culturelles, ainsi qu'aux loisirs des salariés et de leurs familles. Ce tableau complète la naissance de services et la construction équipements structurants, entamées dès 1916. Colonies « sanitaires » ou de vacances l'été marquent l'attention portée aux familles et aux enfants. Tous ces éléments témoignent d'une même Philosophie entrepreneuriale dominante à l'époque : Le Paternalisme auquel adhéraient, en particulier dans les Grandes Entreprises, nombre de « Patrons Chrétiens », avant et surtout après la Première Guerre Mondiale.

Un projet de complexe sportif équilibré

Le Stade Grabinski et sa Piscine d'été ont été inaugurés, comme l'Église Jésus Ouvrier, en 1939, à quelques semaines du début de la II^e Guerre Mondiale. La mode était au terrain de football réglementaire entouré d'une piste d'athlétisme « cendrée » (sable, cendres et mâchefers) de 400 mètres. C'est la première piste d'athlétisme du département. Depuis quelques années, les « Électriciens » de Sainte Tulle avaient, un Stade nommé Max Trouche, et une piscine ouverte à la population – les « Chimistes » auront le même équipement. Le football (vous avez fêté son centenaire en 2022) devient le premier sport. On y joue au milieu des années 30 à l'emplacement actuel de l'Église (comme le fait tous les midis avec les ouvriers en pause, un petit bonhomme nommé José Escanez, future star du foot provençal). Mais le vrai terrain de foot se situe, suivant les précisions d'Antoine Di Giovanni, à l'emplacement du Groupe Scolaire Paul Lapie – jusqu'à celui du Gymnase éponyme (qui sera prochainement rasé). Les joueurs arborent un maillot foncé frappé d'une étoile blanche à cinq branches. On ne sait pas pourquoi. On peut constater qu'à cette époque, dans des banlieues ouvrières naissent des clubs qui portent une « étoile rouge » comme le

célèbre Red Star Olympique Audonien de Saint Ouen! En attendant, l'équipe est redoutée. En 1927 : l'équipe de football prend de l'importance. Monsieur Germain préside aux destinées du club où évoluent notamment Charles Mari, les frères Reynier, Adolphe Michel, Ludovic Clément et François Belmonte ; ce dernier, victime d'un choc violent lors d'un match joué à Forcalquier, décédera peu après. Le Basket-ball est important chez les filles et les garçons. Deux terrains en plein air et un « petit » Gymnase, sont dédiés à ce jeu. Un sport qui conduira 20 ans plus tard les garçons, puis les filles à flirter quelques temps avec le niveau national.

Pour sa politique de Sport à l'école et d'aide au développement des nouvelles associations sportives, André Grabinski recrute un Maître des Sports du Bataillon de Joinville : Monsieur Jean Bourriel.

Les Années fastes de l'USCASA.

Des années « 30 » aux années « 80 », l'Union Sportive Château-Arnoux Saint-Auban va rassembler 15 sections sportives qui comprendront, en moyenne 1500 licenciés. 2 fois, grâce à l'USCASA, la commune obtiendra un classement national parmi les villes les plus sportives de l'Hexagone. Des règles d'amateurisme strict, issues de « traditions ouvrières » - comme l'interdiction de rémunération pour les entraîneurs - contribueront à entraver, voire éloigner de l'USCASA, certaines activités de haute technicité ou exigeant des diplômés d'État. L'exemple le plus parlant est celui des Arts Martiaux Japonais. L'usine qui emploie nombre de responsables sportifs comme: Messieurs Isnardy (Football) Suzanne (Natation, Ski), Hugla (Basket-ball), Fenoglio (Escrime) Fiaschi (Tennis), favorisera quelquefois les équipes locales par l'embauche de pratiquants de haut-niveau. On se souvient des footballeurs Marcel Drame (Ales - Racing Club Paris) et Paul Kotula (Olympique Lyonnais). Des Basketteurs aussi avec Presutti (Marseille), Laffargue (Avignon), Benezech (Frontignan) ou Guiffroy (OM) venus épauler les « stars » locales Montero, Marchandy, Ducat, Villanova, le jeune Suzanne et le tandem siteronais Queyrel – Martin. Ensemble ils vécurent ce quart de finale mémorable de la Coupe de France 1960 de Basket avec la réception de Roanne. Hélas, le car qui transportait André Vacheressen et ses Champions de France, avec ses internationaux Marcelot, Villecourt et Gilles, ira se perdre à Saint-Auban dans les Alpes Maritimes, au pied du Rocher de Tragastel ! Le match débuté avec près de 2 heures de retard s'achèvera dans l'obscurité, les terrain de basket du stade n'étant pas éclairés. Les « Chimistes » ne se sont inclinés que de 15 points. Les années suivantes, les filles vont se hisser au niveau inter-régions avec Jeanine Heyries, Dédée et Jackie Lyons, Maryse Laffargue, Néné Ferreira, Paulette Khalifa, Jackie Frandiskatoff, Ginette Marais, Florence Rossero, Annie Pellegrin, Francine Garnier, Olga Ghisalberti, Danièle Boudoul, Andrée Peuzin, Jeanine Dao. Et une joueuse d'exception: Nicole Bonnet. René Galvez.



QUARTIER N°1 : LE CENTRE ANCIEN À L'HONNEUR

Cette année, le Conseil du Quartier N°1 et l'association du Patrimoine ont mis leurs idées en commun pour proposer des aménagements dans le Centre ancien.

Le projet consistait à mettre en valeur les lieux et bâtiments remarquables dans les rues et abords du village, en particulier le lavoir de la Rue Haute, qui avait besoin de réparations afin d'accueillir les visiteurs de passage.

Un banc original, une boîte à livres, et un éclairage intermittent y ont été installés, ainsi que des panneaux de photos anciennes évoquant l'activité passée de ce lieu de vie et de labeur.

D'autres panneaux illustrés et pédagogiques seront installés en différents lieux pour baliser un parcours patrimonial permettant aux promeneurs curieux de découvrir les richesses cachées des petites rues de Château-Arnoux.



Le Conseil de Quartier N°1 se félicite de cette collaboration qui a permis d'élargir la réflexion et de mettre en commun moyens et bonne volonté.

Fête du Quartier N°1 : Fin mai, les aménagements réalisés sur la Place du Commerce à l'initiative du Conseil de Quartier ont été l'occasion de tenir une fête du Quartier. Après l'inauguration symbolique de la Place rénovée, un mini-bal animé par Barry's DJ, animateur musical installé dans le quartier, a ponctué le casse-croûte convivial qui a réuni pas mal d'habitants du quartier.

Le Conseil de Quartier remercie Didier qui gracieusement apporté son concours musical à cette petite fête ainsi que le Point rencontre, son président Mathieu et sa directrice Céline, pour leur collaboration à la réussite de cette soirée.

QUARTIER N°2 :

Le Conseil du Quartier a opté pour des aménagements ludiques. Une aire de jeux a été mise en service route du Pierraret, avec pose d'une table et d'un banc au niveau du terrain de basket et de foot.

En projet, c'est la sécurité qui est privilégiée le long de l'avenue des Lauzières et autour de l'école Paul Langevin. Il est prévu l'installation d'une rampe avec plateau traversant et barrières le long de l'Avenue des Lauzières. Plus haut, vers la Rue de l'Europe, un deuxième dos d'âne complétant le ralentisseur déjà en place est prévu. Ce qui devrait améliorer la sécurité des riverains, de cette voie très fréquentée.

QUARTIER N°3 : COMMENT ACCOMPAGNER LES PROJETS EN COURS ?

La dernière réunion, avant la longue vacance de l'été, a réuni 8 participants :

Bouvier Christine, Gelabert-Haddad Marie-Antoinette, Galvez René, Hernandez Michelle, Martin Marc, Masini André, Mouïren Norbert, Dalcant Jaque, tandis que Nesty Patrick, Risso Gilbert, Sacco Virginie, Collomb Isabelle, Cherief Fathia, Carmona Alain étaient excusés. Ont été abordés alors les sujets suivants :

1. Ouverture des conseils de quartier à tous les habitants du quartier, avec voix délibérative - Renouvellement des comités de gestion à mi-mandat avec vote du conseil de quartier pour pallier aux défections (démission, départ..) de ses membres ;

2. L'Espace détente/information dans les Jardins de la Cité est achevé, avec la mise en place de la Boîte à livres. Cet espace mérite d'être mieux signalé. Le problème, des armoires de connexion internet toujours ouvertes est en partie réglé sur le secteur Colline (intervention des techniciens SFR, après courrier de Norbert Mouïren) ;

3. Certains projets municipaux majeurs de notre périmètre (Espace Henri Wallon, Aménagement des Halles Péchiney et de la Place..) pourraient être accompagnés dans leur réalisation par la réflexion des habitants (Conseil de quartier). Même si une dynamique de projet collectif reste à privilégier, plusieurs intervenants soulignent la nécessité de tenir compte des doléances individuelles des habitants, dans l'amélioration du cadre de vie.

- Voierie : plusieurs problèmes soulevés : a) montée de la rue Guyot après le rond point, fortement dégradée. Revêtement à reprendre (nid de poules) ; b) carrefour de la pharmacie à réaménager : le piquet excentré devient dangereux pour tourner à droite ; c) Laboratoire Bd Lacroix : dépose-minute à mieux signaler et faire respecter pour éviter double, voire triple file. Parking à réaménager avec celui de la crèche et à mieux signaler.

- Déchets : de grands bouleversements sont annoncés pour 2024, avec restructuration totale du ramassage sur notre commune par L'Agglo PAA, dont au passage, la création et la finalité posent encore beaucoup d'interrogations dans la population du quartier. Un chantier complexe, vu les mauvaises habitudes actuelles de certains, pour réussir ces nouvelles pratiques. Persuasion, sanction ?

- Environnement : pour les étés à venir : Bornes anti-moustiques à étudier et leur mise en place par secteur du quartier pourrait s'échelonner sur plusieurs exercices. Encourager la sobriété en eau par une opération récupérateur d'eau de pluie (Aides PAA) comme jadis sur les composteurs individuels.

La prochaine réunion d'Automne, en conformité avec le nouveau règlement, sera ouverte à toute la population du CQ3. Le Pdt : André Masini.



l'espace détente des jardins de la Cité

QUARTIER N°4

Le jeu de boules et la table de ping-pong attirent pas mal de gens.

Les panneaux d'affichage libre ne sont pas trop utilisés par les habitants ou les organisateurs d'événements. C'est dommage car cela est d'une grande utilité pour communiquer.

Une réunion avec le Comité de gestion s'est tenue le 8 septembre pour prioriser les projets retenus lors de la réunion du mois de mars avec les habitants.

Dans la foulée, il y aura une autre réunion de quartier pour faire part de projets retenus courant fin septembre / octobre.

Tous ces aménagements ont pu être réalisés grâce au budget participatif alloué par la commune, l'aide de M. ROVIRA Marc adjoint aux travaux et aux services techniques

AFFLUENCE RECORD AU FORUM DES ASSOCIATIONS



Plus de mille personnes ont visité le Forum des Associations, le samedi 9 septembre dernier. Toute la journée, le boulodrome a accueilli 52 stands d'associations locales, et les animations se sont enchaînées pour le plus grand plaisir des participants, simples visiteurs ou animateurs associatifs.

L'organisation impeccable a permis d'installer sous la vaste halle des démonstrations d'art martiaux (Aïkido ; Krav Maga ; Kingboxing, de danse avec Monts et Tam Tam, Chato Latino ou encore la Copoeira d'Élan C'. Des initiations aussi diverses que l'escalade, la Marche nordique, le tennis, le badminton, le hand-ball ou le fitness étaient aussi au programme, de même qu'une démonstration de secourisme.

Le Centre National de Vol à Voile avait mis son simulateur de vol à disposition avec un instructeur. Et l'ensemble des participants se sont efforcés, tout au long de la journée, de répondre aux questions et attentes du public nombreux qui a fréquenté les stands. Les élus présents, autour du Maire et de Bernard JULIEN adjoint chargé de la vie associative, étaient ravis d'une telle affluence.

L'animation était assurée par Thomas Baglière, qui a su mettre en valeur les talents et le dévouement des acteurs

bénévoles, qui oeuvrent toute l'année dans leurs associations pour animer la vie locale.

La buvette, le food-truck et le pizzaiolo présents ont essayé de répondre au mieux à la demande, et les nombreux enfants présents n'ont pas été oubliés, profitant du goûter offert par la municipalité.

En fin de journée, le tirage de la tombola gratuite a permis d'attribuer à l'heureux gagnant un baptême de vol en planeur, offert par le CNVV.



CNVV AERO BIODIVERSITÉ

La Fédération Française de Vol en Planeur a signé en 2022 une convention avec l'association Aéro Biodiversité pour la réalisation d'une étude des écosystèmes du site fédéral sur deux ans.

Aéro Biodiversité est une association reconnue d'intérêt général et engagée dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Son objectif est d'évaluer et de valoriser la biodiversité présente sur les espaces aéronautiques afin de dresser des préconisations pour développer les bonnes pratiques de gestion. Toutes les données récoltées viennent également alimenter la base de données nationale.

Pour la seconde année consécutive, une équipe de naturalistes s'est déplacée sur l'aérodrome de Château-Arnoux-Saint-Auban. Leur première visite, au mois d'Avril, a permis de monter un projet commun pour inclure l'école du village dans la démarche. Ainsi, avec un enseignant de l'école Pierre Lapie, l'équipe scientifiques d'Aéro Biodiversité et la Fédération, nous avons imaginé cette matinée de sensibilisation des enfants par l'expérience.

Formée à la science participative, nos naturalistes ont monté pour leur seconde visite au mois de juin, un atelier sous forme de jeu ludique. Dans la peau d'insectes pollinisateurs, les enfants ont ainsi appréhendé le fonctionnement des écosystèmes et les répercussions du changement climatique et des activités humaines sur les comportements des insectes :

surpopulation, fragmentation des zones d'alimentations, raréfaction des ressources alimentaires et perturbation des cycles des saisons.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos petits naturalistes du jour se sont mis dans la peau des insectes et ont perçu les effets que peuvent avoir les changements d'environnement pour ces espèces sensibles.



UN ÉTÉ PLEIN DE PROMESSES À CHAUFFAYER

220 jeunes et plus de 50 bénévoles ont participé cet été aux séjours de Chauffayer, organisés par l'association "Joie et Soleil".

Des séjours culturels où les ateliers photo, vidéo, musique et danse ont été les promesses tenues que Chauffayer demeure pour les jeunes, un lieu d'expression artistique.

Des séjours en immersion "Anglais" et un échange de jeunes Erasmus + avec des espagnols, des Italiens, des rou-

mains qui confirment davantage notre promesse de faire de Chauffayer un centre de rencontres internationales.

Sans oublier un séjour pour ceux qui partent en "colo" pour la première fois afin que les promesses deviennent pour eux des réalités dans l'avenir.

Selon les séjours, du VTT, du Rafting ou des randos pour aller à la rencontre de la nature et tenir notre promesse de devenir des "Ambassadeurs pour la nature".

Un chantier solidaire début juillet et des bénévoles en cuisine à chaque séjour ont permis de vivre des temps d'échanges intergénérationnels et la promesse d'un monde meilleur fait de partage et de dons.

À chaque fois, lors des départs, ce fût la promesse de revenir, de se revoir, de continuer à vivre ces moments fraternels où chacun est reconnu pour ce qu'il est, où chacun peut pousser la porte et venir participer.

La promesse de nos statuts...

Ce bel été avait été précédé, le 2 mars 2023, par le vote de nouveaux statuts afin de conserver notre label "Éducation Populaire". Modification des statuts bien comprise et soutenue par :

- Monseigneur Emmanuel GOBILLIARD, nouvel évêque de Digne, Riez et Sisteron,
- Le service départemental 04 de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports,
- René VILLARD, le Maire de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban.

Des statuts pour respecter la promesse initiale de Jean-Marie Plume et des membres fondateurs de notre association, il y a 72 ans, que Joie et Soleil "soutienne et favorise les œuvres d'Éducation Populaire".

Noël LINARES - 06 09 07 45 94





LA CROIX ROUGE

L'Antenne Croix Rouge Française de Château Arnoux, recherche des bénévoles pour collaborer à l'accueil et à la gestion des activités sociales au sein de la vestiboutique.

Venez nous retrouver dans une ambiance conviviale " NOUS AVONS BESOIN DE VOUS "

Contacts : Mme PARMEGGIANI 04 92 62 62 50
M. FREJON 06 21 81 65 18

LA NUIT DES ARTS MARTIAUX

Sous l'impulsion et en collaboration avec la Municipalité, les associations pratiquant les arts martiaux organisent une soirée qui leur sera consacrée au gymnase de l'espace José Escanez le 11 novembre 2023 à 21 heures. (voir flyer au dos de ce bulletin)

Une vingtaine de clubs seront représentés pour proposer au public des démonstrations et des combats.

La soirée coordonnée par KickBoxing Team jma, est ouverte à tous à partir de 18 heures.

Une entrée symbolique de 2 € minimum sera demandée au bénéfice intégral du Téléthon.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée conviviale

LA POPULAIRE

"**NOUVEAU**" : L'Association d'aide à domicile la populaire vous accueille désormais les mardis et le jeudis de 9 h à 12 h à la Mairie annexe de Saint-Auban, vous serez accueilli par Mme Edwige Rayon la responsable de secteur "

MONT ET TAM TAM

Notre association, Montsettamtam est destinée à établir des échanges interpersonnels et interculturels à travers la promotion de la culture africaine (danse, musique, repas, contes...). Elle dispensera cette saison 2023/24 des cours réguliers de danses et de percussions africaines tous les lundis soirs à l' Espace Notre Dame de Volonne. Les horaires seront les suivants :

18 h - 19h 30 : cours de danse d'africaine
19H 30 – 21 h : cours de percussions africaines.



LES INTERVENANTS :

Florence , danseuse, professeur D'EPS et fortement influencée par ses voyages en Afrique de l'Ouest (Guinée,

Cote D'ivoire, Mali, Burkina Faso) vous propose une approche centrée sur les fondements corporels de la danse africaine et la compréhension des rythmes musicaux.

Landry , musicien d'origine ivoirienne , de la compagnie Yelemba d Abidjan vous permettra d'aborder les rythmes traditionnels de son pays et accompagnera les danseuses.

Contact : monsettamtam@gmail.com, 06 76 68 23 62.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour cette nouvelle année, nous espérons vous enrichir de nouvelles expériences musicales et dansées et de nouvelles rencontres.

RANDURANCE

Dates	Randonnées
02/09/2023	Col de l'encombrette
10/09/2023	Cascade de la Lance, tour de Colmars
16/09/2023	Montagne de Jouère par le Pas de Palabieuse
23/09/2023	Sommet du Revuaire
30/09/2023	Col de la Pisse
07/10/2023	Rabou chemin des bancs
14/10/2023	Les balcons de la Durance
21/10/2023	Montagne d'Aujourd par le Saix
28/10/2023	Mont Pelat par la petite Cayolle
04/11/2023	La Rouerie
11/11/2023	Tourdeaux par la chapelle Val St Donat
18/11/2023	Barre des Béliers
25/11/2023	La petite Céüse
02/12/2023	Les ruines de Givaudan
09/12/23	Montagne de Gache par le col de Mézien
16/12/23	Col de la mort Imbert
23/12/23	Chapelle St Joseph de la Pérusse : 2 accès possibles

Comme à l'accoutumée, notre Asso renaît à l'approche de l'automne après une mise entre parenthèses depuis le 14 juillet . Les activités reprennent de plus belles. A compter du 2 septembre nous offrons à nos adhérents un nouveau programme éclectique qui nous l'espérons, satisfera tous les randonneurs.



Actuellement les responsables travaillent à un projet de fête de la rando sur la zone territoriale, et surtout sur le carrefour Bléone Durance pour le printemps 2024. Vaste projet qui pourrait permettre de faire connaître la région, nos Associations de randonnées et surtout inciter les personnes sédentaires à marcher, bouger, randonner...

Tout au long de l'année et de nos sorties, en sus de la marche, il nous tient à cœur d'avoir une meilleure découverte de la montagne, avec malgré tout, ses risques mais aussi sa beauté, ainsi que la connaissance de la flore et la faune. pour cela nous pouvons compter sur quelques spécialistes qui sont polyvalents.

AGENDA

29/09/23 : Formation secourisme à la Marelle
15/10/23 : Rando à la Motte du Caire (attendre infos Enzo)

Contacts :

Jackie : 06 67 85 05 24 - Alain : 07 85 58 20 55
Enzo : 06 31 00 36 61 - Claude : 04 92 64 29 45
Augustin : 04 92 34 06 55 - Daniel : 06 56 77 81 06
Anne : 06 11 71 10 29

TENNIS CLUB : UNE ANNÉE MÉMORABLE



TC CASA

Le Tennis Club de Château Arnoux peut se féliciter d'une année exceptionnelle qui a été marquée par une série d'événements animés et fructueux.

Grâce à la passion de ses membres et à leur engagement sans faille, le club a connu une progression remarquable, avec un nombre croissant d'adhérents et des installations améliorées.

Tout au long de l'année, le club a organisé de nombreuses animations qui ont suscité un vif enthousiasme parmi les joueurs et le public.

Des tournois passionnants ont été organisés, rassemblant des compétiteurs de tous niveaux, de novices talentueux à des joueurs aguerris. Au total, ce ne sont pas moins de 400 matches officiels qui se sont déroulés sur les quatre terrains du TC CASA lors de la saison 2022/2023.

La dynamique du club a également été renforcée par l'amélioration significative des installations grâce à un généreux donateur. La rénovation d'un quatrième court a permis de répondre à la demande croissante de jeu, tandis que la nouvelle tribune offre aux spectateurs une place privilégiée pour soutenir leurs joueurs préférés lors des compétitions et des tournois.

Outre les exploits sportifs et les aménagements, la véritable force du TC CASA réside dans l'esprit de camaraderie et de bonne entente qui anime ses membres. La convivialité et la

passion partagée pour le tennis ont créé une atmosphère chaleureuse et accueillante, en résumé le succès de la fête du tennis du 1er juillet pour célébrer ensemble la fin de la saison sportive.

Cette réussite indéniable a vu la réélection à l'unanimité des membres du bureau lors de l'Assemblée Générale avec également l'arrivée de nouveaux membres (Psdt : Vincent PÉREZ, Vice Psdt: Alain COUTRE; Secrétaire Paul BOSSO; vice secrétaire : Sullyman MALAGOUEN ; Trésorier : Jérémie HERNANDEZ ; Vice Trésorier : Elodie POURCHIER) et a attiré l'attention de nouveaux adhérents qui ont permis à la communauté du club de grandir de manière significative au cours de cette année. Nous sommes ravis d'accueillir ces passionnés de tennis parmi nous et de partager notre amour pour ce sport captivant.

Dans la perspective du futur, le TC CASA a le plaisir de vous confirmer sa présence au forum des associations qui se tiendra le 9 septembre 2023. Cet événement sera l'occasion idéale pour les personnes intéressées par notre club de venir nous rencontrer, poser toutes leurs questions et découvrir les avantages de faire partie de notre communauté tennistique.

En conclusion, l'année 2023 restera gravée dans les annales du Tennis Club de Château-Arnoux Saint-Auban comme une période d'épanouissement, de succès sportifs, d'installations modernisées et de convivialité partagée. Avec une telle dynamique positive, le futur s'annonce prometteur pour notre club qui vit bien et qui continue de se développer avec passion et détermination.

UNE NOUVELLE SAISON ET UN LABEL

Une nouvelle saison se profile au Théâtre Durance, fraîchement labellisé « scène nationale ». Les spectacles commencent dès le mois d'octobre, mais aussi des ateliers, des rencontres et tout plein de projets en construction avec différents partenaires du territoire.



Une nouvelle audio-balade à l'aérodrome de Saint-Auban

Le Théâtre Durance a confié à Sylvain Rifflet, musicien et compositeur, la création de sa septième audio-balade. Une œuvre musicale qui accompagne une balade, sous la forme d'un fi-chier à télécharger, puis à écouter tout au long du parcours. Il vous propose de (re)découvrir l'aérodrome de Saint-Auban, accompagné e de sa composition musicale.

Inaugurée le samedi 16 septembre, elle est maintenant disponible en ligne (theatredurance.fr Écutorium Audio-balades). À vos casques !

Le Théâtre Durance, scène nation←ale !

Le 05 mai dernier, la ministre de la Culture a officiellement labellisé le Théâtre Durance « scène nationale ». Ce label traduit la reconnaissance non seulement de tout un territoire d'hommes et de femmes qui s'investissent depuis de nombreuses années pour faire vivre la culture sur le département des Alpes de Haute-Provence, mais aussi, d'un projet artistique qui accompagne la création et les artistes. Une bonne nouvelle pour notre département.

Retour sur Les Escapades

Le festival Les Escapades a réuni en juin dernier plus de 3500 spectateurs sur les deux soirées. Une belle édition pour fêter la fin de saison avec, toujours, des pépites musicales à découvrir dans une ambiance conviviale.

Pour patienter jusqu'à la prochaine édition, retrouvez les concerts En attendant Les Escapades au cours de la saison au Théâtre, puis rendez-vous les 14 & 15 juin pour le festival 2024.

L'AGENDA

02-06 oct Les Échappées [Turriers, Barcelonnette, Champertier, Montlaux, Allos]

Quelque chose a disparu mais quoi ? – Dynamo Théâtre (théâtre)

mar 10 oct Hmadcha – Taoufiq Izeddiou (danse)

jeu 19 oct + ven 20 oct Hamlet – Cie Vol Plané (théâtre)

mar 07 nov En attendant Les Escapades #1 avec Elisapie + Clara Ysé (musique)

jeu 09 nov Refaire le monde avec Sébastien Valignat

jeu 16 nov Et le cœur fume encore – Cie Nova (théâtre)

sam 18 + dim 19 nov Stage théâtre avec la Cie Nova

jeu 23 nov La pointe du compas + Pourvu que la mastication ne soit pas longue (double soirée théâtre cirque)

mar 28 nov Maldonne – Leïla Ka (danse)

mer 29 nov Atelier danse avec Zoé Lakhnati

jeu 07 déc L'Affolement des biches – Les Oyates (théâtre)

ven 15 déc En attendant Les Escapades #2 avec P. Mansuy & J.L. Difraya + Kami Octet (musique)

lun 18 déc Atelier d'initiation au jonglage avec le Gandini Juggling

mar 19 déc + mer 20 déc Smashed2 – Gandini Juggling (cirque danse)

Contact : Théâtre Durance
04 92 64 27 34
www.theatredurance.fr



FÊTE DU VÉLO AUX SALETTES



Le parc des Salettes accueillait cette année la deuxième Fête du Vélo organisée par PAA, à l'occasion de la journée mondiale de la bicyclette instaurée par les Nations Unies.

L'enthousiasme des participants a contribué au succès de cette fête, pour la première fois tenue dans notre commune.

Le cadre de verdure du parc des Salettes a particulièrement séduit les organisateurs qui devraient faire de cette fête un rendez-vous annuel pour les amoureux de la petite reine, et pour tous ceux qui pensent que le vélo est à la fois un sport complet et un moyen de déplacement pratique et moderne.

Dans les nombreux stands, militants associatifs et professionnels accueillait le public, pour l'organisation des

balades autour du lac ou sur les nombreux parcours VTT tracés sur notre territoire. L'essai de beaux vélos à Assistance Électrique ont attiré de nombreux curieux.

Ont participé cette année : Cistude nature; Mobil'idée ; Second Cycle ; Prévention routière ; Sécurité routière ; Vélo Moyenne Durance ; USCASA ; CDOS 04 ; Durance nautique ; Station BEE's ; Multisport ; Intersport .

Une bourse aux vélos et aux pièces de vélo était également proposée aux participants, ainsi que des food-trucks pour se restaurer.

Rendez-vous pour une prochaine fête du vélo encore plus belle.



LE DEUXIÈME ÂGE DU CENTRE CULTUREL



Avec à son actif près de 40 années de service, l'un des équipements majeurs de notre département en matière culturelle va connaître une nouvelle jeunesse.

Édifié par tranches, à partir de 1985, ce vaste bâtiment va bénéficier d'améliorations portant sur les performances énergétiques, l'agrandissement des bâtiments, et la modernisation des équipements en prenant en compte les normes techniques et d'accessibilité.

Initié dès le début du deuxième mandat de José ESCANEZ, le projet consistait au départ à construire un nouveau cinéma, la commune ayant vu disparaître successivement les salles de Saint Auban, puis de Château-Arnoux. C'était courageux, en cette période où Eddy MITCHELL chantait « La dernière séance ».

Cet objectif fut rapidement dépassé, et sous l'impulsion de deux créateurs de lieux culturels, M. HILBERT, scénographe et M. LECOUTURIER, Architecte, c'est finalement un complexe qui a vu le jour, pour devenir en quelques années un haut lieu culturel et cinématographique.

L'implantation du projet autant que son ampleur répondait alors à la volonté d'unifier les deux pôles de notre commune, pas encore réunis sous son nom « Château-Arnoux-Saint-Auban ».

Les arches de façade, qui viennent de disparaître, symbolisaient d'ailleurs les bras tendus vers les populations de ces deux entités, qui ont rapidement convergé vers les cinémas, la médiathèque, les expositions et autres manifestations organisées en ce lieu.

Il faudra attendre le début 2025 pour retrouver le Centre Culturel Simone Signoret rénové et totalement opérationnel.

En attendant, durant les travaux qui vont durer 12 à 15 mois, le fonctionnement habituel des différents services, a subi quelques adaptations, en particulier :

L'entrée du Cinéma sera déplacée, et se fera par l'arrière du bâtiment du 9 octobre à début mai 2024, le temps d'améliorer l'entrée actuelle.

Le Restaurant Le Stendhal a vu la mise en place par PAA d'une terrasse temporaire abritée pour permettre au maximum la poursuite de son activité. Il sera accessible depuis « la placette », par son entrée côté théâtre, du 9 octobre à début mai 2024. Une période de fermeture de 2,5 mois environ sera néanmoins nécessaire au printemps pour les travaux d'agrandissement et de mise aux normes. Vous serez tenus informés de l'évolution du planning.

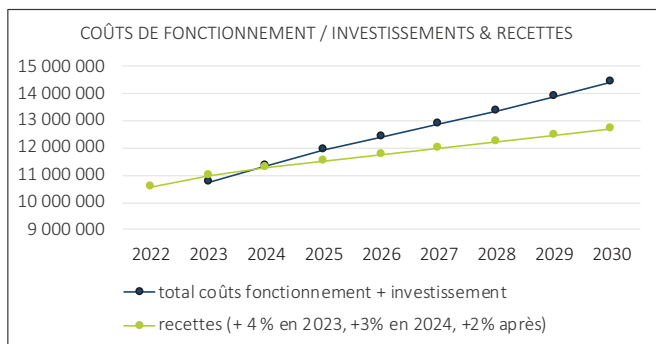
La Médiathèque est fermée pendant toute la durée des travaux, à partir du 15 septembre, et un système de drive permet d'emprunter et retourner les ouvrages souhaités, en réservant sur le site internet ou par téléphone (04 92 64 44 12). Le service de distribution des commandes s'effectuera aux horaires habituels de la Médiathèque en se rendant au local voisin de l'ancien hôtel Villiard, à Saint Auban.

L'accueil du théâtre restera accessible par la placette, jusqu'à fin mai 2024 soit environ la fin de la saison. La « cage aux lions sera remplacé l'été 2024 par une structure solide, protégeant des intempéries.



LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LE VAL DE DURANCE: DES ÉVOLUTIONS À PARTIR DE FIN 2023

VERS UNE OPTIMISATION DE NOTRE ORGANISATION DE COLLECTE POUR RÉDUIRE NOS ORDURES MÉNAGÈRES



La politique de gestion des déchets revêt un enjeu environnemental majeur mais également un défi économique pour la collectivité et ses habitants. Au-delà de l'impact environnemental, le coût du traitement de nos ordures ménagères progresse chaque année en raison des augmentations de la fiscalité sur les activités polluantes.

Dans ce contexte, Provence Alpes Agglomération (PAA) met en place l'harmonisation de la collecte des ordures ménagères et du tri en colonnes, regroupées en points d'apport. Cette nouvelle organisation de collecte permettra au territoire de diminuer les tonnages des ordures ménagères déposés dans les centres d'enfouissement tout en améliorant le tri.

La loi de « Transition énergétique pour la croissance verte » (dite Loi TEPCV) impose une réduction de l'enfouissement des déchets de 50% entre 2010 et 2025, ce qui fixe, pour le territoire de PAA, 8 647 tonnes maximum de déchets enfouis en 2025. Parallèlement, les capacités et les durées d'exploitation des centres d'enfouissement de Valensole (04) et du Beynon (Ventavon - 05) sont limitées.

Il faut aussi rappeler que l'État dispose d'un outil fiscal :

la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant aux déchets mis en centre de stockage. Elle était de 25€ HT par tonne en 2020, 45€ HT en 2022 et atteindra 65€ HT par tonne de déchets en 2025. Cet effet « ciseaux » entre la forte augmentation des coûts de l'enfouissement des ordures ménagères et la baisse insuffisante de nos volumes de déchets engendre une augmentation considérable de nos charges et du budget de l'agglomération. Au-delà de l'impact écologique et de l'héritage que nous laissons à nos enfants, ces déchets ont un coût important pour PAA et donc pour tous les habitants au travers du

paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le seul moyen de limiter les hausses de coûts et, à terme, de maîtriser le budget et la fiscalité, consiste à encourager chacun à diminuer fortement ses ordures ménagères en recourant à un meilleur tri de ses

déchets et au compostage des biodéchets pour ceux qui disposent d'un jardin.

Afin de répondre à ces enjeux, Provence Alpes Agglomération emboîtera le pas aux communautés de communes « Alpes Provence Verdon » et « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » en débutant une harmonisation progressive des modes de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur l'ensemble de son territoire.

Les habitants des 7 communes du Val de Durance* du territoire de PAA (Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escal, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse-Augès, Les Mées, Peyruis), vont voir la collecte des ordures ménagères évoluer. Volonne dispose déjà de ce mode de collecte. Les nombreux bacs roulants dédiés aux ordures ménagères vont être remplacés par des colonnes qui seront implantées sur les points de tri.

Une colonne peut contenir un volume équivalent à six bacs roulants. Les colonnes n'occupant pas la même surface au sol que les bacs roulants, Provence Alpes Agglomération et le SYDEVOM ont repensé le maillage des points de collecte. Ainsi tous les points de tri regrouperont les colonnes pour l'ensemble des déchets. De nouveaux îlots de tri viendront compléter ceux déjà existants. Au total la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban disposera de 28 points. Vous aurez ainsi à vous rendre sur un seul lieu pour trier tous vos déchets ! Vous pourrez géolocaliser chacun de ces points de collecte sur la carte interactive, qui sera bientôt mise en ligne sur le site de PAA*.

Cette nouvelle organisation de collecte des déchets encourage à adopter le geste de tri ce qui a pour effet de réduire les ordures ménagères.

Les collectivités ayant déjà mis en place cette harmonisation ont en effet constaté certes une augmentation du tri des déchets, mais aussi, simultanément, une diminution de 15 à 20 % du poids des ordures ménagères.

Seule une réelle prise de conscience de tous les citoyens permettra, à terme, de limiter nos déchets ainsi que la hausse de la fiscalité. Cela passe par un effort de chacun et l'implication de tous pour accompagner ce projet écologique et vertueux.

Réduire ses déchets ?



Acheter sans emballage et durable



Donner, réparer et réutiliser



Réduire le gaspillage alimentaire



Composter



Réduire mes déchets verts et jardiner au naturel

L'essentiel à retenir

Réduire ses déchets commence par adopter quelques gestes simples comme boire l'eau du robinet par exemple.

Il est important d'avancer petit à petit pour ne pas se décourager. L'important est de faire de son mieux et d'accepter qu'il faut parfois du temps pour ancrer de nouvelles habitudes.

CASA 2020

**l'équipe CASA 2020
n'a pas communiqué pour ce numéro**

DÉMOCRATIE CASA

ON A BESOIN DES BUS ZOU VERS DIGNE !

Depuis qu'il n'y a plus de train entre notre commune et Digne-les-Bains, le bus est la seule option fiable et régulière pour les personnes qui n'ont pas de voiture. Cela concerne les adolescents, qui peuvent ainsi se rendre à leurs entraînements de sport, leurs activités culturelles, mais aussi au plan d'eau ou tout simplement en ville. Grâce à leur carte Zou, qui coûte aux familles 90 ou 45 euros (selon les revenus) à l'année, ils peuvent organiser leurs déplacements, seuls ou en groupes, et développer leur autonomie. Certains lycéens utilisent, en plus, le réseau Zou pour se rendre chaque jour dans leur établissement scolaire.*

Les bus Zou, gérés par la Région, sont également utiles à de nombreuses personnes de notre commune qui en ont besoin pour aller à des rendez-vous médicaux, administratifs, ou parfois pour aller travailler. Cette offre de transports publics est nécessaire non seulement pour répondre aux besoins sociaux, mais également pour réduire la circulation automobile, afin de limiter à la fois les embouteillages et les émissions de carbone qui réchauffent le climat.

Or, au 1er septembre, les horaires de bus ont changé. Le bus 400 Sisteron/Digne a été concerné par ces modifications. À Saint-Auban, l'arrêt de bus « MJC CMS » n'est desservi qu'à partir de 12h22 en direction de Digne-les-Bains... et le retour de Digne-les-Bains vers Saint-Auban ne peut se faire que jusqu'à 9h. Pour prendre le bus le matin et revenir le soir, il faut se rendre à Château-Arnoux... Finis les déplacements autonomes des personnes qui n'ont pas de voiture, qu'elles soient jeunes... ou pas. Ces nouveaux horaires nuisent à notre commune et à nos jeunes, déjà bien mal lotis en matière de transports en commun, d'accès aux loisirs et à la culture...

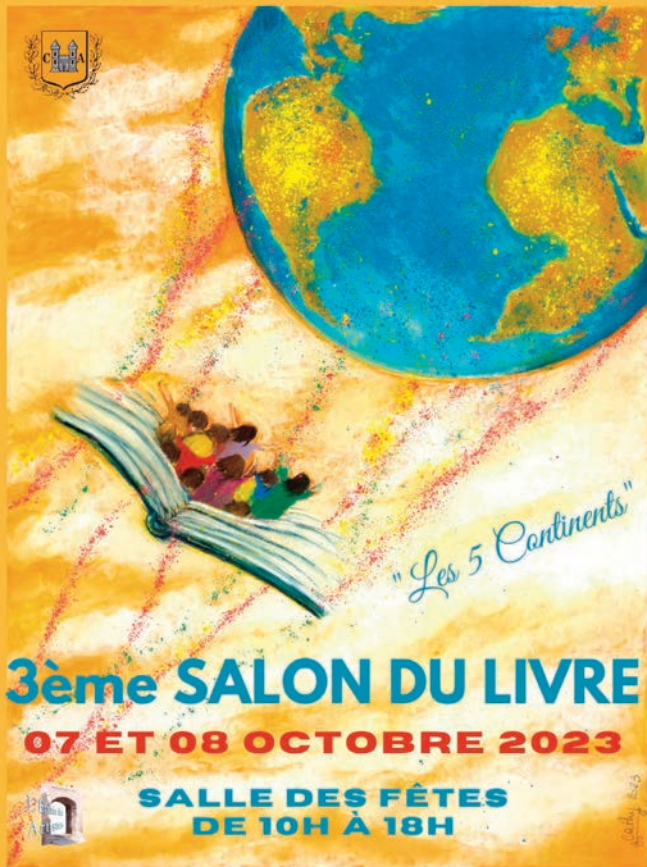
Une pétition a été mise en ligne pour demander que le bus desserve Saint-Auban à chacun de ses passages sur la commune. Nous pensons que la municipalité doit s'emparer de ce sujet et le porter auprès de la Région : c'est par l'engagement des élus locaux que les transports publics progressent.

Pour signer la pétition :

[https://www.mesopinions.com/petition/social/bus-400-
desserve-saint-auban-toute/215316](https://www.mesopinions.com/petition/social/bus-400-desserve-saint-auban-toute/215316)

Lisa, pour Démocratie Casa

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN



"Les 5 Continents"

3ème SALON DU LIVRE

07 ET 08 OCTOBRE 2023

SALLE DES FÊTES
DE 10H À 18H

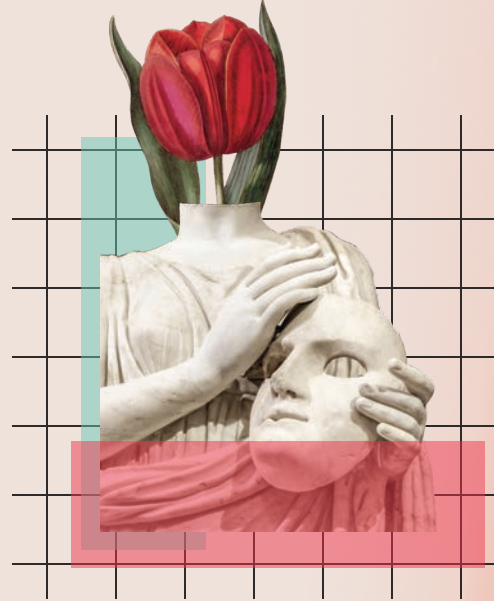


Femmes solidair^{ES}

EXPO - MATRIMOINE

Du 13 au 14 octobre 2023

Salle des fêtes de Château-Arnoix



NOTRE MATRIMOINE, l'héritage des mères, l'héritage des femmes, pour construire avec le Patrimoine, un HÉRITAGE COMMUN UNIVERSEL

30 femmes exceptionnelles depuis la femme préhistorique jusqu'à nos jours

Venez nombreuses et nombreux découvrir cette exposition !

Techniques de développement

La ville de CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN et le Kickboxing team jma présentent :

La NUIT DES ARTS MARTIAUX

Samedi 11 novembre

Espace José Escanez

Château-Arnoix



Entrée 2€ au profit du Téléthon

• En présence de nombreuses associations •

Ouverture des portes : 18h

Début de soirée : 20h



RESPECT COMBAT Valeurs

NC Infographic